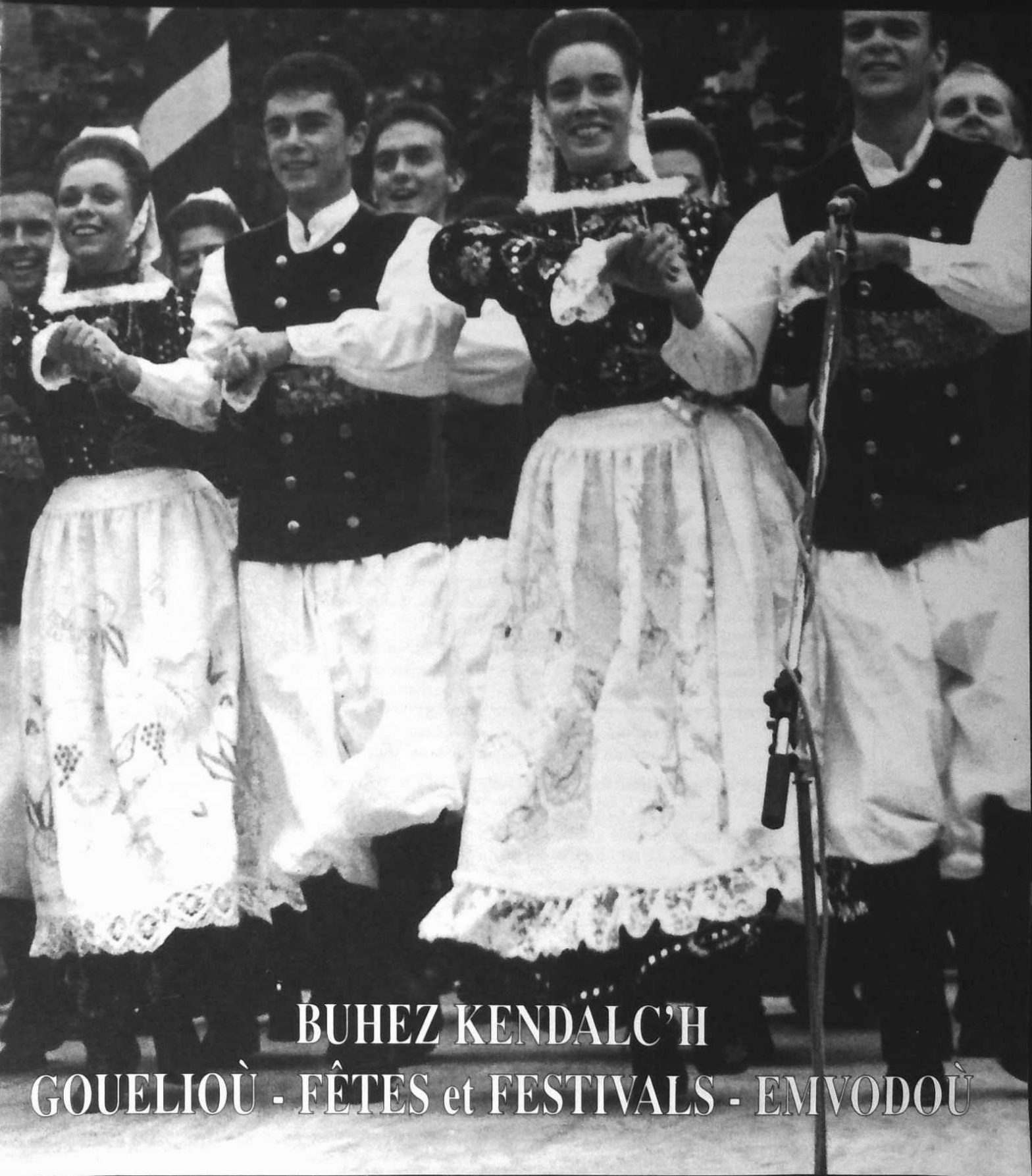


KELDIER

La lettre de Kendalc'h

N° 21 Miz Gouere - Juillet 1994



BUHEZ KENDALC'H

GOUELIOÙ - FÊTES et FESTIVALS - EMVODOÙ

Sommaire

- 3 Editorial
- 4 Statuts de Kendalc'h
- 5 Charte culturelle de Kendalc'h
- 6 Echos de l'Assemblée Générale
- 7 Assises de la langue bretonne
- 7 Festival Anne de Bretagne
- 8 Une danse, un pays : Avant-deux du Coglais
- 10 Echos des emvodoù
- 11 Koroll : Vers des rencontres régionales de la danse bretonne
- 12 Kendalc'h Nord : Grand pardon des Bretons du Nord
- 13 Emvod Kendalc'h Paris
- 14 Commissions costumes et audio-visuelle
- 15 Commission enfants
- 16 Commission enfants
- 18 Bienvenue à l'Union des Seize
- 19 Diwan 94 : Le droit à la justice
- 20 Exposition : Quand les Bretons passent à table
- 22 Kendalc'h Bro-Naoned - F.A.M.D.T.
- 23 Expositions
- 24 Expositions
- 25 Cités en fête 94
- 26 Festival de la Danse Bretonne et de la Saint-Loup
- 27 Festivals
- 28 St-Loup 1994
- 29 Les livres
- 30 Les stages
- 31 Les brèves
- 32 Les brèves
- 33 Prix Hervé Le Menn 1994
- 34 Les brèves
- 35 Les brèves
- 36 La parole aux lecteurs
Les chemins de Saint-Yves
- 37 Dalc'homp Sonj
- 38 A l'écoute d'une grande tradition
- 39 Pladennoù Nevez

KELEIER
La Lettre de Kendalc'h

Directeur de la publication : Jean-Louis LATOUR

Rédaction : Jean GUEHO
12, rue Nationale - 56250 ELVEN
Tél. 97 53 31 35 - Fax 97 53 30 44

Composition et impression :
Imprimerie "La Limitrophe" - 56420 PLUMELEC

 **kendalc'h**

C'HOMLEC'H NEVEZ
NOUVELLE ADRESSE
15e viz Mesheven - A partir du 15 juin 1994

B.P. N° 20
12, rue Nationale
AN ELVEN / ELVEN 56250
Pgz / Tél. 97 53 31 35
Plr / Fax 97 53 30 44

13^e BREIZ A GAN



LANDREGER
TREGUIER

Disul 4 e viz Kerzu

Cathédrale

Dimanche 4 Décembre 94

Etrezomp Ni

Mignoned Ker !

Sous mes yeux, deux articles extraits du numéro d'Ouest France du 20 avril 94 :

L'un est intitulé "La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, émanation du Ministère de la Culture), la DRAC met le patrimoine en "avant" et ses mots d'ordre de l'année 1994 seront : patrimoine, éducation et formation".

Voilà qui nous intéresse complètement, totalement, parfaitement, puisque depuis 44 ans que Kendalc'h existe, la Fédération n'a jamais rien fait d'autre que défendre le patrimoine, éduquer les jeunes de culture patrimoniale et humaine et les former à la prise de responsabilités ! On est donc en plein dans le schéma directeur, réjouissons-nous ! Nous devons donc être considérés à notre juste valeur car nous sommes porteurs de qualité et nombreux certes rassemblés autour de cette définition.

Las, bonnes gens, il n'en est rien ! Bienheureux que nous sommes lorsque les services de la DRAC, donc l'Etat, daignent accuser réception, donc nous répondre, lorsque nous leur adressons, pour un éventuel soutien financier, des dossiers sur projets spécifiques, ainsi qu'il nous l'avait été signifié ; exemple : Breizh a Gan, rien ! Formation, rien ! Une fois pour toutes, semble-t-il, l'Etat a décidé voici quelques années maintenant que la culture régionale identitaire devait être soutenue par la Région, qui s'y attache d'ailleurs.

Mais, si l'on considère que les garçons et les filles qui ainsi auront connu éducation, ouverture culturelle, formation, sont citoyens à part entière de cet Etat d'une part et que, d'autre part et malheureusement, nombre de ces jeunes un jour quitteront le sol natal pour vivre, travailler, produire, enrichir ailleurs, dans d'autres régions, voire même au delà des "frontières" hexagonales, alors de quoi parle-t-on dans cet Etat ?

Où alors, qui somme-nous, nous, tenants d'une culture enracinée qui nous permet de nous ouvrir aux autres, à la culture universelle ? Il faut, "Monsieur l'Etat", nous le dire et cesser, enfin, de parler cette langue de bois, comme disent les médias !

Le citoyen de base accepte de moins en moins aujourd'hui d'être berné et demande de plus en plus la clarté dans les actes et les mots.

J'en viens à mon deuxième article titré : "La résurgence du chant traditionnel" illustré d'une photographie de Denez Prigent. "Le chant traditionnel breton connaît une nouvelle jeunesse..." exprime le signataire, Yann Lukas et en sous-titre : "Un retour aux racines"

Si on ajoute à ces deux articles tout ce qui est paru ces dernières semaines sur la loi Tousson, risque pour les langues régionales, sur les manifestations pour la langue bretonne, pour Diwan, que peut-on constater ? Que partout, à tous les niveaux où prône le retour aux sources, aux racines, la défense du patrimoine culturel, architectural, naturel, mais aussi que le plus souvent les actes ne sont pas en conformité avec le discours et que l'on engage les fonds publics beaucoup plus sur des projets polluants et dévalorisants d'un site ou d'une valeur profonde, sur les seuls critères de rentabilité ou d'argent à réaliser rapidement, que sur les réelles valeurs qui font l'Homme !

Ainsi, Mignoned ker, nous sommes tous confortés dans le fait que notre voie est la bonne ; tout concourre à l'exprimer, mais aussi nous devons savoir qu'il s'agit d'une lutte quotidienne, pied à pied, que le combat ne sera jamais terminé qui veut faire triompher l'intelligence et la raison de l'imbécillité et de l'inconséquence !...

J.L. LATOUR.



Dessins COSTIOU © ADAGP 1994



Statuts de Kendalc'h

Adoptés à l'Assemblée Générale
du 20 septembre 1970
à St-Vincent-sur-Oust

A la demande de bon nombre d'adhérents,
nous publions les statuts de Kendalc'h
et la charte culturelle de Kendalc'h

Article 1 - But et composition de l'Union

L'Union d'Associations appelé Kendalc'h a pour but de coordonner les activités des groupements culturels, artistiques, folkloriques et sportifs qui en sont nombreux ; d'œuvrer par tous les moyens pour le maintien d'une authentique culture populaire bretonne et de défendre les intérêts culturels de la Bretagne.

Elle est neutre en matière politique, philosophique et religieuse et laisse les associations qui la composent libres de leurs options en ces domaines. Sa durée est illimitée. Elle a son siège à Rennes, celui-ci peut être transféré en tout autre endroit du même ressort judiciaire de la Cour d'Appel de Rennes par simple décision du Conseil d'Administration.

La qualité de membre de Kendalc'h se perd par la démission notifiée par écrit au Président du Conseil d'Administration ou par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour agissements nuisibles aux intérêts, à la discipline ou à la réputation de l'Union, ou contraire à ses buts, sous réserve de recours à l'Assemblée Générale.

Le membre démissionnaire ou radié ne peut prétendre à aucun droit, ni sur le patrimoine de l'Union, ni sur ses droits d'entrée, ni sur ses apports ou versements.

Article 2 - Administration et fonctionnement

Kendalc'h est administré par un C.A. comprenant quinze membres élus au scrutin secret dont trois, au moins, âgés de moins de 25 ans au jour de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sont élus pour trois ans et leur renouvellement s'effectue par tiers chaque année, ils sont rééligibles. Le Bureau de Kendalc'h est choisi au sein du Conseil d'Administration.

Chaque Association membre dispose d'une voix.

Aucun membre du Conseil d'Administration ne peut être âgé de moins de 18 ans. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président ou à la demande de cinq au moins de ses membres et délibère valablement s'il réunit au minimum huit membres, pourvu que les convocations soient parvenues au moins huit jours à l'avance. Cette condition de délai de convocation ne joue pas si tous les membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité et, en cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Les membres du Conseil ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison de leurs fonctions.

Les collaborateurs rétribués ou indemnisés peuvent être entendus par le Conseil.

Article 3 - Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Président ou à la demande du quart des membres de Kendalc'h. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants.

L'Assemblée Générale exerce un pouvoir souverain. Elle délibère sur toute question à l'ordre du jour, ratifie ou infirme les décisions du Conseil d'Administration, procède à toutes les modifications des statuts.

Avant l'Assemblée Générale, le rapport moral et les comptes de l'exercice écoulé sont adressés à tous les membres.

Article 4 - Dépenses

Les dépenses sont ordonnées par le Président. Celui-ci représente l'Union dans tous les actes de la vie civile.

En cas d'urgence, il peut prendre, après consultation du bureau, des décisions qui seraient normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Il doit en informer sans délais les administrateurs. Le Président doit jour de ses droits civils.

Article 5 - Bureau

Le Président, les Vices-Présidents, le Secrétaire Général, les Trésoriers composent le Bureau qui se réunit toutes les fois qu'il en est besoin. Le Secrétaire Administratif et le Responsable du Journal assistent aux réunions du Bureau.

Article 6 - Ressources de l'Union

Les ressources de l'Union se composent des cotisations et souscriptions de ses membres titulaires et honoraires, des subventions qui pourront lui être accordées, du revenu de ses biens, de tous les revenus autorisés par les lois et règlements en vigueur.

Article 7 - Dissolution

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Union doit être convoquée spécialement à cet effet. Elle doit réunir la moitié au moins des membres. Si cette proposition n'est pas adoptée, une nouvelle Assemblée est convoquée, au plus tôt à quinze jours et peut, délibérer quelque soit le nombre des présents.

En cas de dissolution volontaire ou forcée, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs organismes culturels bretons.



Charte Culturelle de Kendalc'h

Adoptée en Assemblée Générale
à Loudéac
le 23 et 24 novembre 1974

Kendalc'h est une association culturelle d'éducation populaire ouverte à tous les bretons désireux de faire de la Bretagne, réalisée dans son intégrité territoriale, une terre prospère et moderne, un pays de liberté, rendu à sa culture originale, c'est-à-dire réunissant toutes les conditions du plein épanouissement de ses hommes.

Pour parvenir à l'affirmation de la personnalité bretonne totale, Kendalc'h se doit d'être à la fois une structure d'action, de contestation et de participation, une association au rôle éducatif, soucieuse d'union et de solidarité entre les composantes du Mouvement Breton et décidée de mener son action avec persévérance.

ACTION

La personnalité propre de la Bretagne est menacée d'acculturation, d'étouffement par l'envahissement de cultures étrangères dotées des pouvoirs modernes des mass média ou de la puissance des Etats. Tenter de sauver notre pays de l'uniformisation, sauvegarder la dignité humaine de l'Homme Breton, tel est notre combat : passer de la situation d'aliénation culturelle, de l'état de culture dominée à celui de sa promotion et de son épanouissement, ouvert aux autres cultures du monde.

Le combat pour la civilisation est inséparable de ses conditions économiques et politiques. Kendalc'h ne peut rester indifférent devant l'évolution économique et social de la Bretagne, de la non-reconnaissance de sa culture, du non-respect de son unité territoriale. Sans prendre de position partisane, Kendalc'h ne peut ignorer les problèmes quotidiens du peuple breton et se doit donc de se situer vis-à-vis de l'actualité, voire de s'y insérer activement.

La raison d'être de Kendalc'h est donc la reconnaissance culturelle de la nationalité bretonne et la reconnaissance de ses droits à gérer elle-même ses propres affaires, selon les prescriptions des instances internationales (O.N.U., U.N.E.S.C.O.) Car la culture, c'est l'ouverture sur toute la réalité passée et présente de notre

peuple, à vivre et penser dans son actualité. Elle implique de donner toutes les données de sa situation naturelle, historique et humaine.

CONTESTATION

Si les membres sont totalement libres de leurs positions personnelles en matière politique, syndicale, philosophique, religieuse, Kendalc'h n'a pas à se situer sur ces plans, mais ne s'interdit pas d'aborder ces domaines au niveau de sa recherche, ni d'appuyer toute action contribuant à l'amélioration du sort de la Bretagne et de son peuple.

La culture n'est pas neutre, elle est l'expression d'une certaine vision du monde. Aussi, notre conception bretonne de l'univers conduit-elle Kendalc'h, à l'occasion, à prendre des positions nettes et fermes, lorsque les intérêts matériels ou moraux du peuple breton sont en jeu, à stigmatiser les initiatives nuisibles, à dénoncer les carences et les responsabilités, à susciter et mener à bien des actions revendicatives propres à obtenir que les justes décisions soient prises.

PARTICIPATION

S'il dénonce les atteintes aux intérêts du peuple breton, Kendalc'h n'entend pas se substituer aux organisations politiques. C'est que Kendalc'h est aussi un organisme de participation. Sa collaboration avec toutes les instances officielles à leurs divers niveaux est franche et claire, mais sans compromis sur ses positions fondamentales.

ROLE EDUCATIF

Kendalc'h, association d'éducation populaire, vise à former des hommes sur les plans humain et breton, capables de percevoir la complexité sociale et de prendre des responsabilités aux divers niveaux de la vie publique.

Son rôle éducatif, Kendalc'h entend le jouer dans ses groupes d'action culturelle comme dans toutes les couches de la société, notamment par l'intermédiaire de ces derniers.

Dans son journal, lors de sessions de for-

mation, ses manifestations publiques culturelles diverses, dans ses groupes, Kendalc'h entend l'étude, sous leurs formes passées ou nouvelles, de tous les arts, de la littérature et de la langue bretonne, des sports, de l'histoire, de la géographie et de l'économie de la Bretagne.

Dans cette action, Kendalc'h tente de compléter les carences de l'école et de la société, et d'amener ainsi le maximum de bretons à prendre conscience de leur irremplaçable culture et de la nécessité de la partager et promouvoir.

Kendalc'h cherche à développer avec eux une culture populaire bretonne moderne de qualité, expression actuelle de la personnalité de la Bretagne, répondant aux besoins du peuple breton aujourd'hui.

UNION ET SOLIDARITE

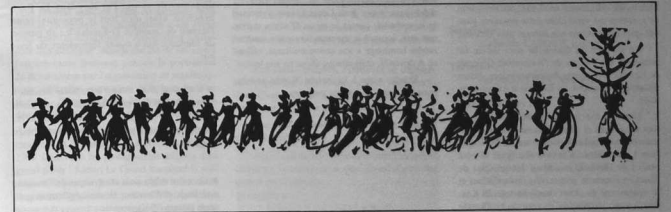
Kendalc'h entend entretenir des relations d'amitié et de collaboration constructive avec l'ensemble du Mouvement breton et particulièrement les associations culturelles.

Soucieux de son indépendance comme de celle des autres organisations, Kendalc'h veut être un facteur d'entente entre les diverses tendances de l'Ensay, un lieu de rencontres entre les recherches dans les divers domaines, persuadé de la richesse d'orientations pluralistes, ouvert au dialogue, en quête de terrains concrets d'union, d'entraide et d'action commune.

Kendalc'h est solidaire des autres ethnies opprimées du monde et principalement des autres peuples celtiques, avec lesquels il désire créer ou multiplier ses rapports.

PERSEVERANCE

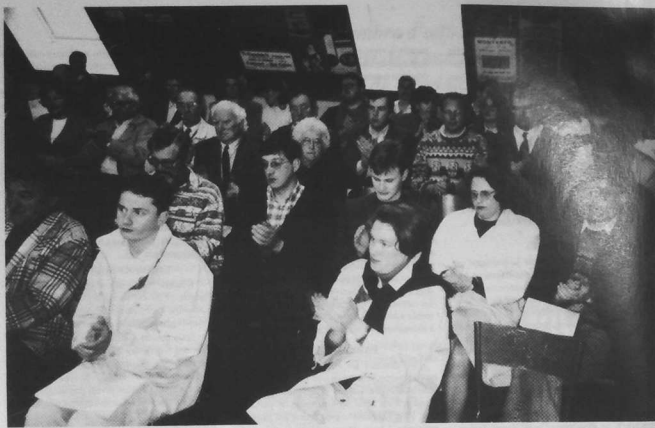
Les militants de Kendalc'h savent que le combat pour l'Homme n'est jamais achevé, que le développement, le renouvellement de la culture bretonne conditionne l'épanouissement du peuple breton et qu'il faudra de la persévérance ("Kendalc'h") mais que cette lutte est à la portée de Kendalc'héens (hommes persévérants membres de Kendalc'h) conscients, dévoués et déterminés, au service de l'Homme Breton.



Echos de l'Assemblée Générale

ST-VINCENT-SUR-OUST

MARS 1994



130 participants réunis en Assemblée Générale en pays de Redon les 26 et 27 mars derniers.

Dès le samedi en fin d'après-midi, environ 60 personnes avaient répondu à l'invitation de Jean-Louis Latour, président de Kendalch qui fit découvrir avec le talent d'historien qu'on lui connaît, le passé historique de la ville de Redon berceau de la Bretagne. Découverte de l'abbatiale Saint-Sauveur, de son cloître et des principaux épisodes de l'histoire de Redon depuis sa fondation par Convoion.

Après un dîner au centre Per Roy de Saint-Vincent-sur-Oust, un fest-noz animé par Kozkerien, les chanteuses de Sizun, les musiciens de Couéron est venu clore cette première journée qui s'est terminée aux aurores pour certains.

La journée du dimanche plus suivie fut consacrée aux travaux de l'Assemblée Générale de Kendalch (rapports des commissions, bilans financiers, élections au Conseil d'Administration).

Dans ses conclusions, après avoir remercié tous les acteurs et animateurs bénévoles et permanents de Kendalch pour le travail accompli, Jean-Louis Latour a tenu à souligner le côté positif de toutes nos actions, les groupes de danse en constante progression, les créations et le dynamisme du chant choral au sein de Kendalch avec la création récente de la Cantate

pour la Paix, les activités au sein de la commission enfants, la formation, notre présence permanente sur le terrain à partir d'une base solide structurée que sont les groupes sans lesquels Kendalch ne serait rien.

Kendalch est reconnu par tous pour son action culturelle bretonne dans le grand concert de l'EMSAV.

Rien n'est définitivement réalisé, continuons ensemble (c'est la devise de Kendalch) à progresser dans un esprit d'unité, de tolérance et d'union.

Nous reparlerons de tout cela car 1995 sera une nouvelle étape. Lors du dernier Conseil d'Administration, Jean-Louis Latour a précisé qu'il souhaitait passer le relais. D'autres mieux que moi, lorsque le moment sera venu, sauront rendre hommage à son action militante, efficace et dévouée, mais chaque chose en son temps.

Rendez-vous à la rentrée. Bonne saison, bons festivals... et bonnes vacances.

J.G.

Les élections avaient retenues dans leurs villes, nombre d'eus présents à l'A.G. de Kendalch d'habitude. Merci à ceux qui ont tenu à honorer de leur présence nos travaux :

- M. Philippe Meyer, conseiller régional ; MM. Le Bossé, Le Lièvre, conseillers généraux de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine ; les représentants des municipalités de Redon et St-Vincent-sur-Oust ; le président du festival de Cornouaille, M. Jean-Michel Le Viol.

- Merci au président Jacques Le Louette et au directeur du centre Per Roy Guy Le Barbenchon, ainsi qu'à tout le personnel pour l'accueil de qualité à Ti-Kendalch ; au groupe de Méridac qui a assuré l'intendance du fest-noz.

- Un ruban blanc et noir à l'amicale Kendalch Pen ar Bed et à sa présidente qui n'a pas hésité à affréter un car spécial (en panne pour le tour!) pour participer nombreux à l'assemblée générale.

- Un autre ruban pour les groupes de l'émigration Paris et Clermont Ferrand également présents malgré l'éloignement.

Assises de la langue bretonne

Le nouveau Conseil d'Administration de Kendalch

- Président :** Jean-Louis LATOUR, Redon
- Vices-présidents :** Brigitte DANO, Méridac
Nadine URVOIS, Plouñour-Menez
Yvon DUPRE, Trévenac
Robert LE GRAND, La Baule
Jacques LE LOUETTE, Reznac
- Secrétaire :** Yves STERVINOÛ, Brest
- Secr. adjointe :** Catherine LATOUR, Redon
- Trésorier :** Michel DANIEL, Vannes
- Tres. adjointe :** Chantal MORIN, Nantes
- Membres :** André ARHUERO, Brec'h
Thierry BARA, Carantec
Jakez GAUCHER, Guérande
Raymonde GRAINDORGE, Concarneau
Louis LE FLOCH, St-Herblain
Hervé LEOST, Quimper
Emmanuelle MOREAU, Nantes
Claude PALABRE, Quimperlé
Yvette PEAUDECERF, Indre
Jeva OMNES, Plouñour-Lanvern.

A l'initiative de Jean-Yves Cozan, député et conseiller général de Penn ar Bed, se sont tenues samedi 25 et dimanche 26 juin les "Assises de la langue bretonne" à la salle des fêtes de Pontivy. Il s'agit là d'une rencontre d'importance sous l'égide du département du Finistère, qui se tenait en Morbihan, autre département bretonnant et à laquelle le département des Côtes d'Armor s'associait en la personne de notre ami P. Yvon Trémeur, vice-président mais aussi de M. Coadou. Celui-ci fit une présentation chiffrée, exhaustive de la situation de l'enseignement du breton.

M. Lécuyer, maire de Pontivy, rappela le caractère breton de sa ville, évoquant le souvenir de J. Cl. Jégat, l'excellente qualité de la Kerfen Pondi, les manifestations culturelles au château. Dans la salle, beaucoup de monde, du beau monde, ce que la Bretagne compte de militants de l'enseignement de la langue : parents d'élèves, enseignants, élus. Le sénateur alsacien Goetschy était présent, mais aussi Louis Le Pennek, le recteur d'académie Lhostis et 250 ou 300 personnes attentives, passionnées, engagées, à qui "on ne la fait plus" !

Les avancées en cours pour Diwan, mais aussi le fait que l'Etat français se refuse toujours à signer la charte européenne pour les langues minoritaires (seul avec la Grèce !) furent évoqués.

Bref, une belle ambiance ce samedi, qui s'est prolongée dans les ateliers et les séances de travail jusqu'au dimanche en fin d'après-midi. Nous en reparlerons.

La langue bretonne fait partie intégrante de notre patrimoine au même titre que les grandes cathédrales ou les grands monuments. Nous nous devons d'être toujours vigilants et nous sentir toujours mobilisés à la défendre !



Festival Anne de Bretagne

C'est une idée qui traitait dans la tête féconde de Robert Le Grand, membre éminent de Kendalch s'il en fut, et qui n'a jamais manqué d'idées dont beaucoup furent retenues avec le succès que l'on sait (Coopérative Breizh, par exemple) !

Celui-ci a donc imaginé de créer un nouveau festival mais en Loire-Atlantique, cette fois, et prestement une association a été créée dont voici la définition : "Association Culturelle Sud Bretagne" dont le but est de maintenir l'appartenance bretonne près de la population du département par l'organisation de manifestations culturelles entre autre dans le cadre d'un festival : "Festival Anne de Bretagne" qui se déroulerait chaque année en un lieu différent.

La partie administrative a donc été bouclée lors d'une A.G. constitutive à Malville le 4 juin 1994. Ouf, voilà les protagonistes délivrés d'un grand poids ! Robert Le Grand a accepté la présidence, le premier festival aura lieu à Guérande le premier dimanche de juillet 1995 ; la ville a accepté et promet son soutien ! Il ne reste donc

plus désormais au Comité qu'à travailler pendant un an pour tout mettre en place.

Kendalch insiste auprès de tous les groupes de Loire-Atlantique pour qu'ils s'investissent tous et au maximum pour faire de ce festival un succès !

C'est important, indispensable, pour contribuer à faire la preuve que la Loire-Atlantique est toujours bretonne comme on se plaît à l'affirmer, encore faut-il le faire passer dans les faits !

Aux autres groupes, extérieurs au département, apportez votre soutien à fond, sans condition. C'est ici que la solidarité doit jouer au maximum, à plein et c'est possible.

Bon vent au Comité, bon courage à tous et merci Robert !

Après discussion, dépôt des candidatures et élections, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président : Robert LE GRAND, La Baule

Vices-présidents : Monsieur LE BOSSE, Erbray
Monsieur MARECHAL, Nantes
Jean CEVAER, Pornichet

Commissaire général : Pierre LOUQUET chargé du déroulement des festivités

Secrétaire : Catherine LATOUR, Redon

Trésorier : Fernand MORIN, Nantes

Administrateurs : Liliane LEROUX
Mad MESNARD
P/ Warflour - Martine ALCON
P/ BAS - Olivier DESCAMP
P/ Kendalch : Daniel LE BOT
P/ Dastum : ?
P/ les musiciens : ?
P/ les groupes : TRI YANN

Une danse, un pays

AVANT-DEUX DU COGLAIS

DANSE CONCOURS 1994

Ses origines

Le Coglais, ou Cogès, est un pays bien à part et, en parler local, les habitants prononcent "Caille", rappelant peut-être ainsi une peuplade d'origine italienne venue s'établir autrefois là, dans une enclave entre les Redones au sud et les Abrincates au nord (ref. Fiche technique "Avant-dus du Coglais").

Selon Maupillé (1978), c'est une ancienne circonscription de l'administration romaine qui s'est maintenue pendant tout le Moyen-Âge. Le nom "Coglais" proviendrait du mot celtique "Golez" qui signifie Nord (La Borderie, 1967).

Jusqu'à la Révolution, le Coglais ne comprend que huit communes du canton actuel : Saint-Marc, Baillé, Le Tiercent étant tournées vers d'autres juridictions. Les limites administratives se dessinent vers 1799 englobant les onze communes sous le nom de "Coglais" perpétué depuis par ses habitants et comprenant : Baillé, Le Châtelier, Coglès, Montours, Saint-Brice-en-Coglès, Saint-Etienne-en-Coglès, Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-Le-Blanc, La-Selle-en-Coglès, Le Tiercent.

Son histoire

Il est intéressant de souligner les différences de comportements entre les communes situées au nord de l'axe de Fougères - Saint-Malo et celles du sud.

Ces différences se sont vérifiées au cours de la Révolution entre les communes chouannes du nord et les communes républicaines du sud. Les paroisses traversées par cette route avaient, elles, une opinion mitigée.

Saint-Marc-Le-Blanc apparaît nettement comme le bastion de la république qui s'est opposé et a résisté avec une énergie et une constance étonnantes aux contre-révolutionnaires qui contrôlaient le reste du pays. Ceci était dû à la présence de quelques puissants notables accapareurs des biens nationaux et de prêtres assermentés exerçant une influence considérable sur les gens simples de cette époque.

Saint-Marc prit le relais de Saint-Brice dans le rôle de support gouvernemental, son jeune commandant Simon dit "Champrobert" en a fait un important centre d'opérations militaires renforcé par un détachement de gardes nationaux. Mais tout autour grandit la menace des chouans de plus en plus nombreux. On trouve encore aujourd'hui, à Saint-Marc, un monument aux morts en hommage à Simon dit "Champrobert". Au cours de la Révolution, Saint-Marc-Le-Blanc est devenu Saint-Marc-Le-Rouge (ref. *Maryline Salmon - Chronique de Développement - Communauté des communes du Coglais*).

Ses activités

Les activités industrielles qui prédominent la région sont : l'industrie agro-alimentaire, le granit, les matériaux de constructions, le textile et l'habillement.



Le lavoir du Pont sur la route de Saint-James, à Saint-Etienne-en-Coglès

Le Tiercent : La capitale du granit. Ici, le granit domine, aussi bien dans les affleurements naturels que dans l'architecture rurale. Ce n'est que plus au sud, vers Saint-Aubin-du-Cormier, que le cidre commença à apparaître.

La carrière de Louvigné-du-Désert, entre Baillé et le Tiercent, encore en exploitation, témoigne d'une vieille et intense activité d'extraction. En 1984, fut créée à Montécard, hameau proche du Tiercent, la Maison du Granit.

Louvigné-du-Désert s'est longtemps prétendue être la capitale du granit. De nombreuses carrières sont encore en exploitation. Encouragés par les militants de Fougères, les picaveux de Louvigné-du-Désert furent les premiers des carrières de la région à se syndiquer, dès 1900. Ils durent mener de très grandes grèves, notamment en 1936, pour améliorer leurs conditions de travail. Actuellement, cette industrie a su diversifier sa production (décoration, monument funéraire, architecture, voire).

Les Picaveux : Si le modernisme a adouci la vie des "fendeurs" et des "tailleurs" de pierre, il n'en a pas toujours été ainsi.

Travailler dans les carrières de granit présentait bien des risques dont le moindre était de recevoir des éclats de granit dans les yeux. Les picaveux étaient chaussés de sabots de bois, afin de protéger leurs pieds de la dureté de la pierre.

Ses traditions

Les "Ramaougeries d'pomme" du Coglais. Pendant deux ou trois jours, les villages entiers se rassemblent pour confectionner une sorte de confiture faite à partir de pommes douces et de cidre nouveau. La recette de base va-

rie selon le lieu ou la famille, mais la cuisson nécessite 200 litres de cidre et 100 kilos de pommes.

Le cidre est chauffé lentement sur le feu dans une grande pelle (bassine en cuivre). Quand le cidre commence à bouillir, on y ajoute des pommes épluchées et coupées, par petites quantités. Ensuite, on doit tourner le mélange sans cesse à l'aide des ribots (longs ustensiles en bois). Plusieurs personnes participent ce travail en se relayant et en profitant pour faire la fête : musiques, danses, histoires et chants accompagnent la ramaougerie. Le pomme est cuit quand le ribot tient debout dans la pelle, au bout de 24 heures généralement ; les participants emportent leur part et le reste est vendu.

Cette pratique a certainement une origine lointaine (quoique pas datée) et est connue dans des régions productrices de pommes : l'Ille-et-Vilaine, la Manche.

Autrefois, le pomme tenait une place importante dans l'alimentation en campagne et notamment dans les familles pauvres, on l'appelait le "beurre du pauvre". Pendant la dernière guerre, la fabrication du pomme a proliféré à cause de la pénurie des aliments. Depuis une vingtaine d'années, les ramaougeries se multiplient à partir d'une relance dans le Coglais.

Le pomme est consommé sur des tartines, galettes et crêpes et il peut se conserver facilement un an.

Enfin, c'est la région du "Flip", un mélange bien chaud de cidre doux et de vieux calvados, que l'on déguste entre amis.

Ses curiosités

Le Coglais ne peut passer inaperçu aux amoureux de la nature : En effet, l'eau, le bois, le granite se sont unis harmonieusement au cours de millénaires pour offrir au regard un paysage rassurant, riche et varié.

Aussi, ses 10 500 habitants nous invitent à parcourir ses sentiers de randonnée qui nous feront découvrir les sites pittoresques du canton où séjournèrent notamment Balzac et Chateaubriand.

Le village de Saint-Germain-en-Coglès occupe l'un des sites les plus agréables du Coglais. Les bois environnants sont de nombreux bords de promenades.

Saint-Brice-en-Coglès, ce bourg commerçant est celui du dernier sabotier du Coglais. Coglès était autrefois le bourg le plus prospère de la contrée.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Ses environs

Non loin de cette région du Coglais, à mi-chemin de Fougères et de Rennes, se situe la commune de Saint-Aubin-du-Cormier, enjeu de l'unité française et de la liberté bretonne :

Sur les traces du passé
"La Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier"
LA GUERRE FOLLE

Sur un rocher, dans le bois d'Uzel, une plaque rappelle que "6 000 bretons moururent ici pour défendre leur indépendance". C'est un champ de bataille célèbre dans l'histoire, le 28 juillet 1488, pendant la "Guerre Folle".

La prise de Saint-Aubin affecta le duc François II qui leva une armée de 11 000 hommes pour reprendre la place perdue. Placé sous les ordres du maréchal de Bretagne, Rieux, l'armée se porta à la rencontre des 15 000 français commandés par Louis II de la Trémoille. Le choc eut lieu le 28 juillet 1488 à 4 km à l'ouest de la ville.

Les français, qui marchaient en désordre, auraient dû être surpris et bouculés par la cavalerie bretonne. Mais Rieux préféra placer ses troupes en ordre de bataille entre la forêt de Haute-Sève et le bois d'Uzel. Les archers avancèrent le long du bois, repoussant les français vers le milieu de la lande. La victoire sembla alors incliner en faveur des bretons. Mais un pli se dessina dans leurs lignes et un habile mercenaire italien au service de la France s'y jeta avec 400 cavaliers, ouvrant une brèche dans laquelle s'engouffrèrent les français. C'est la "Rencontre", l'apparition brutale du danger. L'armée bretonne, disloquée puis prise à revers, fut massacrée durant tout l'après-midi.

La Bretagne est frappée de stupeur et la France crie sa joie.

Un historien prétend qu' "avant le choc, on vit deux bandes de geais et de pies s'acharner l'une contre l'autre et que le sol fut couvert d'oiseaux morts" (ref. *Édition du groupement touristique de Saint-Aubin-du-Cormier*).

Charles VIII, pour savourer sa victoire, fit raser la face du donjon qui regardait vers la Bretagne. Mais le donjon se dresse toujours, "debout sur la crête qui le vit dans toute sa puissance, et s'il se garde encore du côté de la France, son cœur mis à nu bat toujours du côté de la Bretagne" (Maurice Oudot, "Au Travers de douze grands chemins").

Entre Coglès et Antrain
Saint-Ouen-La-Routière

Ce petit bourg évoque le souvenir des chouans et du marquis de La Routière, dont on peut visiter l'ancienne propriété.

Le marquis de La Routière : Né à Fougères en 1751, Armand Tuffin de La Routière s'est couvert de gloire en Amérique, sous le nom de "colonel Armand", pendant la guerre d'Indépendance. Revenu à Saint-Ouen-La-Routière peu avant 1789, il devient l'animateur de l'association bretonne qui soutient les royalistes en 1792 et prend la tête de l'armée royale de l'ouest en lutte contre la République. Traqué, il meurt au château de La Guymonais le 30 janvier 1793, avant le soulèvement qui lui avait contribué à provoquer. Son corps sera exhumé par les républicains qui lui trancheront la tête. Cet homme hors du commun inspira, entre autres, Victor Hugo puis Gérard de Nerval qui en firent un des personnages essentiels de leurs romans : *Quatrevingt-Trois* et *Le Marquis de Fayolle*.

Nous souhaitons que ce récit fera mieux connaître et apprécier LE COGLAIS, région accueillante au riche passé, célèbre dans l'histoire et qui offre tant de sites charmants et pittoresques.

LE COSTUME

dans le Coglais

La Haute Bretagne, malgré les influences extérieures qu'elle ressentait, conservait une façon bien à elle de se vêtir et pour ses femmes, de déterminer leurs modes de coiffes et de bonnets.

Le costume fut autrefois de toutes les couleurs (blanc, noir, mauve, prune, gris) et de différents tissus. Il y eut toujours un châle ou "manchoueu d'coz" en coton, en toile, en soie, en velours ou dentelle. Le tablier était en général réalisé dans le même tissu mais quelquefois de façon différente. Souvent une frange ou une dentelle complétait l'un et l'autre. Souvent aussi ces parures étaient richement brodées et perlées (fin du XIX^e et du début du XX^e).

Le costume disparut à la guerre de 14, après avoir subi une évolution malheureuse. Seuls le bonnet dit "Foliz" ou "Marie-Louise" et un petit "papillon" dérivé de la grande coiffe

nommée "catiole" demeurent encore quelques temps avec la robe de tout le monde sans châle, ni tablier.

Cette "catiole" très grande à son origine, posée sur un serre-tête en toile, comme la coiffe, connaît une telle évolution au début du siècle, que l'on ne la voyait pas dans les cheues. Cela causa parfois des méprises dans les églises où, à l'époque, les femmes n'étaient pas admises sans coiffure.



LE CERCLE CELTIQUE DE RENNES

Le Cercle Celtique de Rennes est une association culturelle bretonne fondée en 1932. Né d'une chorale et d'un cours de breton, le Cercle Celtique a évolué en permanence s'adaptant aux conditions et aux hommes.

Le Cercle Celtique de Rennes a été et demeure l'école de la culture bretonne pour beaucoup de jeunes et a ainsi formé plusieurs cadres du mouvement breton. Le Cercle Celtique a participé à la création des plus grands organismes bretons.

Aujourd'hui, le Cercle Celtique de Rennes est une association dynamique et créatrice, forte de plus de 350 adhérents, fidèle à sa devise initiale "ME A ZALCHO" (je maintiendrai).

Le Cercle Celtique de Rennes se veut être une association, riche de son expérience et de son histoire, tournée vers un avenir qu'elle aborde avec sérénité, ambition et confiance.

Toutes nos actions répondent à notre volonté de :

SENSIBILISER
TRANSMETTRE
FORMER
DIFFUSER
CREER
PRODUIRE

Echos des Emvodou

Chaque année, en mai, se déroulent les emvodou. C'est l'occasion pour la CDK de faire son Tro Breizh et pour Kendalc'h de prendre le pouls des groupes de base.

1994 a permis d'expérimenter une nouvelle organisation des concours. Il est intéressant de noter les efforts constants des amicales pour l'organisation de manifestations de qualité. Se sont ainsi succédés les concours d'Auray, Plourivo, St-Pol de Léon, Guérande, Monterfil, Guéméné Penfao, les Ulis pour Kendalc'h Paris et Licques - Calais pour Kendalc'h Nord-Belgi-

que, soit huit manifestations et près de 50 groupes visionnés, la palme revenant à Kendalc'h Pen ar Bed avec 14 groupes présents.

Le regroupement des groupes de toutes catégories a, semble-t-il, redynamisé l'ensemble. L'objectif semble atteint et le niveau est en progression. Accès de sept groupes en première catégorie (Rosporden, St-Pol de Léon, Rostrenen, Malville, Dinan, Pluneret, Cléguérec) et le maintien avec de bonnes moyennes pour les secondes catégories.

Tout cela ne se fait pas sans efforts et nous ne saurons jamais assez souligner l'importance et la qualité du travail fourni par les dirigeants, moniteurs de danse et responsables d'amicales.

Travail considérable aussi pour la CDK, les jurés et les animateurs. Que tous soient remerciés.

Rendez-vous à Guingamp les 20 et 21 août. Bonne saison 94 à tous.

J. G.

CLASSEMENTS CDK

MONTERFIL - 24 Avril Pays de Rozahon

2 ^e catégorie :	
C. Gallo Breton Rennes	13,54
C. Cesson Sévigné	12,52
4 ^e catégorie :	
C. Montfort-sur-Meu	10,50

AURAY - 1er Mai Bro-Gwened

1 ^{re} catégorie :	
C. Auray	16,52
C. Mériadec	14,30
2 ^e catégorie :	
C. Cléguérec	16,62
C. Pluneret	15,47
Accédent 1 ^{re} catégorie	
C. Moréac	13,60
3 ^e catégorie :	
C. Guégon	12,28
C. Crac'h	12,20
4 ^e catégorie :	
C. Il Mériadec	14,50
Accédé 3 ^e catégorie	

GUERANDE - 12 Mai Ar Vro Wenn

2 ^e catégorie :	
C. Guérande	14,12
4 ^e catégorie :	
C. Batz-sur-Mer	11,99

GUÉMENE PENFAO - 15 Mai Bro Naoned

1 ^{re} catégorie :	
C. Naoned	15,80
2 ^e catégorie :	
C. Malville	15,06
Accédé en 1 ^{re} catégorie	

3^e catégorie :

C. Guéméné Penfao 12,02

4^e catégorie :

C. Jans 13,33
C. Pannecé 12,33
C. Nort-sur-Erdre 10,91

ST POL DE LEON - 22 Mai Penn Ar Bed

1 ^{re} catégorie :	
C. Kerfeunteun	16,96
2 ^e catégorie :	
C. St-Pol de Léon	16,22
C. Rostrenen	15,47
C. Rosporden	15,07
Accédent 1 ^{re} catégorie	
C. Plougastel Daoulas	14,12
C. Chateaulin	13,22
C. Carhaix	12,63
3 ^e catégorie :	
C. Plañvez du Faou	13,77
C. Morlax	13,02
C. Pont-Aven	11,83
4 ^e catégorie :	
C. Landivisiau	12,44
C. Clohars Carnoët	12,25

PLOURIVO - 29 Mai Aodou an Arvor

2 ^e catégorie :	
C. Dinan	15,52
Accédé 1 ^{re} catégorie	
C. Saint-Alban	13,49
C. Paimpol	12,70
3 ^e catégorie :	
C. St-Nicolas du Pelem	12,36
4 ^e catégorie :	
C. Pomerit	14,16
Accédé 3 ^e catégorie	
C. Lanvollon	13,00
C. Il St-Alban	12,16

ARGENTEUIL - 5 Juin Kendalc'h Paris

2 ^e catégorie :	
C. Poissy	14,13
3 ^e catégorie :	
C. Argenteuil	11,72

LICQUES - 12 Juin Kendalc'h Nord-Belgique

3 ^e catégorie :	
C. Boulogne-sur-Mer	14,28
Accédé 2 ^e catégorie	
C. Lille	12,97

Année sabatique : PONTIVY - RENNES PLOEMEL

Groupes hors concours visionnés

- Sizun
- Plaintel
- Tressignaux
- Les Ulis
- Adhis Mons
- Lille II
- Calais
- Bruxelles
- Dunkerque
- Caen

Groupe non visionné, nouvel adhérent

- St-Servan-sur-Mer



KOROLL

Vers des rencontres régionales de la danse bretonne ?



Cercle de Mériadec

Photo G. Jégou

La nouvelle organisation des concours faisant l'impasse sur les Korollies de Quéven, il a fallu se réorganiser. Un festival 1994 de transition, pour ne pas rompre les excellentes relations avec la ville de Quéven et le centre culturel les Arcs et notre ami Daniel Thénaey. Koroll succède aux Korollies !

Un succès en demi-teinte (300 spectateurs), malgré un spectacle de grande qualité présenté par Pontivy - Naoned - Mériadec et Kerfeunteun. Il manquait sans doute le suspense des résultats de fin de journée pour faire déplacer un public plus nombreux ? Ceci explique-t-il cela ? Nous n'en savons strictement rien.

Quéven reste un lieu privilégié pour un spectacle chorégraphique de qualité, dans le cadre des concours ou vers un autre type de manifestation. Des rencontres régionales, interrégionales ou internationales ? Un trophée ? Toutes les idées ou suggestions seront les bienvenues.

Présente au public breton, hors saison, tout ce qui se fait de bon (oserai-je de meilleur) au niveau de la scène en Bretagne, nous semble important. Quéven doit-il rester cet essentiel rendez-vous annuel de la danse ?

La question posée aux groupes de Kendalc'h, mérite votre réponse et notre réflexion.

J. Guého

Vi et entendu à Quéven et dans les concours...

● Vos spectacles sont formidables, mais attention ne perdez pas de vue l'esprit et l'âme de la danse bretonne collective, au profit d'expressions et d'attitudes gestuelles vues ou entendues ailleurs...

● La création de costumes anciens mériterait parfois plus de rigueur dans le choix du matériau (tissus, couleurs...). Que recherchez-vous ? Des effets de scène ou de la création de costumes anciens authentiques ?

● L'apport musical est en progression constante, quel effort fourni par les groupes sur ce plan.

● Dans un spectacle comme Quéven, utilisez davantage de lumière (projecteur, couleurs...)

● L'exploitation d'un thème particulier pour une chorégraphie ne doit pas forcément inclure un texte de présentation trop souvent bécoté.

● Je viens à Quéven pour la première fois et je suis surpris par la qualité des groupes, par la moyenne d'âge des danseurs très jeune. C'est super !

● Ce qui est essentiel, c'est que chaque groupe a su garder son identité et son expression propre, c'est sans doute le plus important.

COSTIOU

vous présente son recueil

Celtigraphies

DESSINS

Improvisations Pierre JAKEZ HELIAS

MUSEE DEPARTEMENTAL BRETON

1, rue du Roi Gradlon

29000 QUIMPER

Tél. 98 95 21 60



Kendalc'h Nord

Grand Pardon des Bretons du Nord

12 juin 1994



Cercle de Boulogne sur Mer

La commune de Licques (près de Calais) accueillait, en grande pompe, Kendalc'h Nord, le dimanche 12 juin dernier, pour la fête annuelle des groupes de Kendalc'h Nord - Belgique dans le cadre d'un grand Pardon des Bretons du Nord préparé avec beaucoup d'attentions par nos amis Nicole Ollivier, Christian Latry (C. Boulogne) Simone Harre (C. de Lille) et Pierre Martin (C. Calais) autour de Gérard Le Goff, véritable cheville ouvrière de la journée.

Licques, gros bourg du Pas de Calais, avec son église imposante, ancienne abbaye fondée par les moines de Prémontrés, autrefois halte sur les chemins de Compostelle.

Licques en fête ce 12 juin avec près de 250 danseurs et musiciens venus des cercles de Bruxelles, Calais, Lille, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Caen.

Cette fête a débuté par une messe en l'honneur de Sainte Anne, patronne des bretons, animée par les musiciens du groupe de Boulogne, suivie d'une réception de Monsieur Collette, maire de Licques, au cours de laquelle se sont succédées les interventions du maire, de Jean Guébo au nom de Kendalc'h Bretagne et de Gérard Le Goff.

Le concours et le visionnage des groupes ont constitué l'essentiel du spectacle (la danse du concours et le répertoire commun) en fin de matinée et les présentations scéniques l'après-midi.

Le jury CDK, venu de Bretagne, était constitué de Philippe Ramel (Rennes), Emmanuelle Moreau (Nantes), Raphaël Hellec (Auray) et Jean Luc Dubois (Aigné).

Un spectacle de l'après-midi de très bon niveau. Le groupe de Boulogne avec une très belle suite Gavotte présentée dans le costume d'Audierne - Ile de Sein qui accède à la seconde catégorie. Le groupe de Lille qui présenta deux groupes, l'un en costume Glazick ancien (confirme sa 3^e catégorie) et un second groupe en visionnage. Les groupes de Calais, Dunkerque, Bruxelles, Caen en visionnage.

A noter également la participation appréciée des groupes enfants (Boulogne) et d'un groupe enfants de Lille en costume du Pays de Guérande et du Bagad de Lille.

Que d'efforts fournis par l'ensemble de ces groupes pour la réussite d'une journée conviviale, les Bretons du Nord démontrant ainsi leur dynamisme et leur volonté d'un travail en nette progression.

Un grand merci à tous les organisateurs et plus particulièrement à Gérard Le Goff.

J.G.

Groupes Kendalc'h Nord

- Celtia, cercle celtique de Calais créé en 1985
- Cercle celtique de Boulogne-sur-mer, créé en 1952
- Bagad Sonerien an Enez Lille, créé en 1984
- Cercle Celtique de Lille Bugale Vreizh, créé en 1950
- Cercle Celtique Avel Vreizh Dunkerque, créé en 1973
- Cercle Celtique d'Amiens
- Cercle Celtique Me a Zalc'ho Caen, créé en 1947
- Groupe Le Triskell, Bruxelles

EMVOD Kendalc'h Paris

Les Ulis - 5 Juin 1994

C'est le Cercle des Ulis qui prenait en charge, cette année, l'organisation de l'emvod de Kendalc'h Paris.

Sans problèmes d'organisation particuliers, depuis le début de l'année, c'est le temps éponyme des semaines passées qui a occasionné des angoisses à nos amis des Ulis. Alors qu'il tombait des trombes d'eau la veille, le jour "J", il faisait très beau. Malheureusement, le terrain où avait été installée la fête était devenu un véritable boubier et le podium et les stands menaçaient de s'enfoncer dans le sol.

Dans la nuit, jusqu'à 4 heures du matin et sans le concours des services de la mairie, déjà en congé hebdomadaire, le cercle des Ulis a démonté et remonté la fête près du gymnase, prévu en cas de mauvais temps.

Le lendemain, le soleil était radieux. Les groupes étaient sur place dès 8 heures, après avoir cherché quelque peu le lieu des réjouissances qui s'était déplacé.

Ce sont 13 groupes qui ont participé à la St-Yves des Ulis, en comptant le groupe d'enfants venu de Riantec, dans le Morbihan.

Le groupe d'Argenteuil se présentait en 3^e catégorie et Poissy en 2^e; tandis que Les Ulis, Albi-Mons et Poissy (enfants) se présentaient "en visionnage".

Les autres groupes : Les Ulis enfants, Riantec enfants, La Telenn et le cercle d'Aulnay-sous-Bois, de Thiais, de Levallois-Perret, de Goussainville, de Verrières-le-Buisson animaient le spectacle jusqu'à 19 h. Le Gouren a, par ailleurs, animé lui aussi, mais à l'extérieur de la fête tout l'après-midi.

Toute la journée, le gymnase n'a pas désempli et dehors une foule dense a circulé dans les stands culturels : Ti ar Brezhoneg, Diwan, l'A.P.L.B., Ass. des professeurs de bretons dans l'enseignement public, la COOP Breizh, d'artisanat, et bien entendu les stands de restauration.

Après le concours de danses traditionnelles qui se déroulait le matin, une navette de cars a emmené les groupes et le public vers la chapelle où se déroulait la messe F.L.B. (français, latin, breton), célébrée par Fanch Quemener, Aotrou Kuré de la Mission Bretonne. Les groupes sont revenus en défilant dans les rues des Ulis et après un apéritif offert par un sponsor, les groupes sont allés prendre un déjeuner bien mérité, toujours préparé par nos amis des Ulis.

Dès 14 h 30, le concours reprenait cette fois sous forme scénique, tous les groupes concernés commençant le programme, afin que le jury puisse délibérer de bonne heure, avant de reprendre la route de la Bretagne.

Ce jury était composé de son président : Michel Guillerme de Nantes, de Emmanuelle Moreau de Nantes, de Jeannot Le Coz de Ros-trenen, pour le traditionnel et le scénique. Philippe Ramel et Yvonnig Nicolas étaient venus de Rennes pour juger la dame imposée de l'année : l'avant-deux du Coglais.

A l'issue du concours, Argenteuil, avec 11,72 de moyenne, est confirmé en 3^e catégorie et Poissy, avec 14,13, est confirmé en seconde catégorie.

Excellente journée, avec une bonne participation des groupes à la fête de Kendalc'h Paris. Un regret quand même, qu'il n'y ait eu plus de groupes à concourir, car il est certain qu'il y a un grand fossé entre les groupes qui se recyclent en permanence en danse traditionnelle, qui ont un projet annuel avec des règles (spectacle scénique) où tout est important : la technique, l'esthétique, la qualité de la présentation du spectacle, et les autres groupes.

Espérons que ces derniers auront compris le message, d'autant que la plupart ont peu d'effort à faire pour sauter le pas.

Je terminerai en remerciant de la part de tous les participants, le groupe des Ulis qui, tout au long de la journée, a été à la hauteur de la tâche.

La secrétaire de Kendalc'h Paris,
Gwenet Morvan.



Cercle de Poissy

Commissions

Costumes

Assemblée Générale Saint-Vincent-sur-Oust - 27 mars 1994

Même si on n'entend pas beaucoup parler d'elle, la commission Costumes fonctionne et travaille.

En trois ans, nous avons dressé un bilan de la situation en ce qui concerne le costume breton dans les cercles et ailleurs. Nous nous sommes fixés des objectifs et des cadres de travail. Ces réflexions ont été résumées, lors de l'assemblée générale de l'an dernier et dans le Kélérier n° 17. Je vous invite à vous y reporter si vous êtes intéressés par le sujet.

Rappelons-en les principaux axes :

- Inciter les chercheurs en matière de costumes à partager leurs connaissances.
- Aider ceux qui veulent refaire des costumes à le faire de manière satisfaisante (stages, liste de magasins ou de personnes sources...)
- Pérenniser les travaux en les publiant.
- Engager une véritable dynamique concernant le costume...

Cette année, le travail s'est fait avec les personnes intéressées par ces objectifs... Les dossiers ont bien avancé. Certains sont quasiment publiables. Nous en reparlerons très rapidement avec Jean Guého et le C.A. de Kendalc'h.

Le gros problème que nous rencontrons actuellement est le rayonnement de la commission. Le nombre des personnes travaillant avec nous est faible. Toutes sont du Finistère. Il s'est donc créé, de fait, une structure départementale, ce qui correspond bien à la proposition que nous avions indiquée l'an passé. Les résultats en sont satisfaisants. Mais cela s'arrête là.

Or, nous savons que d'autres personnes, dans les autres départements (et même dans le Finistère) travaillent sur le costume. Nous n'avons malheureusement pas de contact avec elles. Nous les appelons à rejoindre la structure départementale si elle existe, à la créer si elle n'existe pas. En tant que commission nationale, notre principal objectif de l'année à venir sera de les contacter, par l'intermédiaire des amicales départementales ou tout autre moyen, si cela s'avère nécessaire et de les inciter à nous rejoindre (nous avons quelques idées pour cela).

Il est temps, aujourd'hui, que nous présentions nos travaux à tous ceux qui s'intéressent aux costumes, que nous discutions de nos objectifs et des autres propositions, s'il y en a. Nous avons noté avec intérêt, l'idée d'encyclopédie formulée par Raphaël et la CDK lors de la réunion de Pontivy. Voilà un axe de travail intéressant qui permettra de faire travailler tout le monde ensemble. Il y en a certainement d'autres !

R. Grandroge

Audio-Visuelle

FILMAGE DES EMVODOÙ

Claude et Jean-Pierre Maurice, Maryvonne Lucas, Yann et Guy Le Barbenchon ont réalisé l'ensemble des tournages.

Nous avons réalisé dans chaque éliminatoire :

- La danse concours
- Le répertoire commun tiré au sort
- Le scénique

Chaque groupe participant peut obtenir gratuitement la vidéo de sa prestation sur simple demande à :

Guy LE BARBENCHON
Vidéotheque Kendalc'h
Ti-Kendalc'h
56350 Saint-Vincent-sur-Oust

FUNCTIONNEMENT DE LA VIDEOTHEQUE

Une réunion me semble nécessaire avec la CDK et le secrétariat de Kendalc'h pour déterminer les critères d'utilisation et de réalisation des copies.

Dès à présent, nous vous informons que vu le personnel bénévole qui se motive pour assurer le fonctionnement courant, nous ne pourrions satisfaire qu'épisodiquement les demandes de copies.

C'est pourquoi, nous vous invitons à venir consulter sur place en n'oubliant pas de téléphoner pour prendre rendez-vous à Ti-Kendalc'h (Tél. 99 91 28 55).

PROJET DANSES DE TOUTES LES BRETAGNES

Nous faisons une pause cette année car nous devons refaire les dossiers d'aides financières et techniques.

Pour 1995, nous pensons à un volume n° 5 consacré à un terroir du nord-est (les contacts ont déjà été pris avec l'amicale concernée).

F.A.M.D.T. (Fédération des Associations de Musique et Danse Traditionnelles)

Suite à la visite du chargé de mission du ministère de la culture (M. Corbeffin du conservatoire OCCITAN), une petite équipe s'était mise en place pour faire l'inventaire du fond disponible en Bretagne concernant les documents audio visuel liés à la danse traditionnelle. Nous avons donc fourni à la F.A.M.D.T. un premier listing de 140 cassettes UMATIC représentant une durée totale de 50 heures et contenant des tournages essentiellement sur les groupes appartenant à KENDALC'H depuis 1982.

Il reste encore à classer dans la vidéotheque environ 100 cassettes UMATIC et cassettes HI8.

Alors, nous faisons appel aux bénévoles répondant aux critères suivants :

- Ne pas être trop éloigné de la vidéotheque (pour des raisons de trajet)
- Être compétent en danse traditionnelle d'une manière globale
- Aimer l'audio visuel

Merci d'avance aux volontaires.

Pour la commission audio-visuelle,
Guy LE BARBENCHON.



kendalc'h

C'HOMLEC'H NEVEZ - NOUVELLE ADRESSE
15 viz Mesheven - A partir du 15 juin 1994

B.P. N° 20 - 12, rue Nationale
AN ELVEN / ELVEN 56250
Pgz / Tél. 97 53 31 35
Plr / Fax 97 53 30 44

Commissions

Kendalc'h Morbihan :

Bilan positif pour l'ensemble enfants

Les moniteurs et responsables de l'amicale ont pu faire le bilan de l'expérience menée avec les enfants des groupes de Crac'h, Pluneret, Grandchamp. Il s'agissait de regrouper des enfants de groupes différents afin de leur permettre d'avoir une approche de la scène différente et d'avoir une promotion particulière. Un bilan très positif marque cette démarche malgré quelques difficultés qui se sont vite effacées au vu du spectacle présenté à Cléguérec lors de la journée Enfants.

La première prestation a été jugée trop tôt (le 10 avril) ce qui a entraîné des répétitions plus rapprochées, en plus grand nombre (x 2). Certains groupes participants ont ainsi dû reporter ou annuler leurs propres répétitions. L'essayage des costumes, le réajustement a été une contrainte certaine mais aussi il aurait fallu donner plus d'explications aux parents ainsi que des dates précises.

Par contre, les enfants ont eu un plaisir évident à participer et ils l'ont prouvé par le dynamisme sur scène, malgré un manque d'assurance. Il faut dire que certains étaient vraiment très jeunes et cela était surtout leur première prestation.

La motivation personnelle a dominé le travail. Les costumes étaient propres et bien portés, les chants et la musique superbes. Les parents, en général, ont tenu à montrer leur plaisir de voir un travail achevé et bien rendu. Le fait de se présenter deux fois dans la même journée (une fois dans leur groupe et une fois dans l'ensemble chorégraphique) n'a posé aucun problème, bien au contraire !

Bien sûr, l'après est à envisager. D'ores et déjà, il est prévu trois sorties : Pluneret, Grandchamp et un festival Enfants à Quédilburg en Allemagne. Pour ce faire, les moniteurs ont donc programmé d'autres répétitions pour affiner leur présentation.

Pour l'an prochain, le groupe de Cléguérec souhaiterait se rattacher au projet. Peut-être que d'autres groupes enfants seraient aussi intéressés. Ou bien faut-il en rester au fonctionnement de cette année ? Une décision reste à prendre, mais en tout état de cause dès le mois de septembre pour ne pas être pris de court... A suivre donc.

Une autre dimension pourrait être aussi apportée en s'associant avec les autres expériences des différents départements bretons. C'est une idée que les responsables auront à étudier.

Patrick Jehanno.

La journée enfants du Morbihan :

UN SUCCES QUI DURE !!!



Ensemble chorégraphique Vannetais

Pour la troisième année consécutive, Cléguérec a accueilli, le 10 avril dernier, le "GOUEL AR VUGALE" (fête des enfants) du pays vannetais.

Co-organisé par l'amicale Kendalc'h Morbihan et le cercle Danseur Bro Klégeret, ce rassemblement a un succès qui grandit d'années en années. Cela ne peut que renforcer la motivation des enfants qui ont l'occasion de se produire devant un public de plus en plus nombreux.

Le matin, dès 9 heures, les enfants de Crac'h, Pluneret, Landaul et Cléguérec ont pu participer à une sortie nature animée par l'association "Callune de Miel". Au programme : découverte de la maison de la pêche, du lac de Guerlédan, de lieux caractérisés par leur préservation ou leur dépréciation ! De quoi mieux appréhender les problèmes causés par la pollution de l'eau.

Cela a été aussi l'occasion de communiquer entre enfants de différents groupes au travers d'une activité commune.

Le défilé ayant été annulé pour cause de mauvais temps, les enfants ont débüté l'après-midi par la présentation de leurs spectacles. Au programme : Crac'h, Pluneret, Grand-Champ, Landaul et Cléguérec ainsi que pour sa première prestation "l'Ensemble Chorégraphique Enfants du Morbihan".

En fin d'après-midi, les membres de la commission Enfants de Kendalc'h ont bien voulu faire part aux groupes des remarques et conseils que les spectacles leur avaient suggérés.

Une journée motivante et formatrice pour tous !

Anne Guidevey.

Commission Enfants

Rapport présenté par Emmanuelle Moreau - A.G. 94

Je vous propose, dans un premier temps, un bilan général, puis un bilan par dossiers avec Nathalie, Angèle et Patrick, un point sur les difficultés rencontrées l'année passée et l'exposition des projets de la CEK.

Je vais commencer par rappeler l'A.G. de Dinan où j'avais lancé un appel aux cercles de l'immigration, cet appel a été entendu puisqu'une équipe de la CEK s'est rendu dans le Calvados en décembre pour rencontrer les membres du cercle de Caen et pour effectuer un visionnage du cercle enfants. Week-end dont nous garderons un excellent souvenir. Caen est le premier cercle d'une première liste qui je l'espère sera longue ! Cette initiative témoigne de la volonté d'ouverture de la CEK. L'essentiel est d'aller rencontrer les gens sur leur terrain.

Suite aux requêtes de deux cercles, nous avons demandé à Jean Guého de faire figurer sur les contrats une clause particulière pour les cercles enfants ayant la possibilité d'honorer une sortie sans la présence d'un cercle adulte, et c'est chose faite !

La CEK a également pris part à la volonté de Kendalch de relancer un camp vacances pour cet été. Après réflexions, nous avons rédigé un projet pédagogique reprenant les objectifs que l'on souhaite voir atteint dans ce type d'organisation. J'en profite pour dire que les contacts sont à prendre ici au Centre Per Roy.

Maintenant concernant le festival Enfants de Guingamp, la CEK n'a pas souhaité le reconduire cette année suite à des difficultés d'organisation et relationnelles avec le comité des fêtes. En accord avec le C.A. de Kendalch, la CEK n'organise donc pas cette année de festival Enfants, elle laisse le loisir au comité des fêtes de la Saint Loup d'organiser un rassemblement et à cette occasion, Kendalch reste prestataire, c'est-à-dire que Kendalch peut proposer des cercles enfants à la Saint Loup, contrats à l'appui.

Toujours concernant le festival, je tiens à rappeler le séjour du cercle celtique enfants de Rennes à Broxbourne (en Angleterre). En effet, à l'issue du festival, les enfants de Rennes ont pu partir au printemps 93 à la rencontre des danses irlandaises avec en second plan l'espoir d'un échange.

Avant de venir aux projets de la CEK, je souhaiterais que soit entendu ces quelques mots.

Du travail a été effectué cette année encore, vous en êtes tous témoins, cependant, nous membres de la CEK, nous allons chercher notre conviction et notre énergie de plus en plus loin, ce que je veux dire c'est que nous avons ressenti un essoufflement, une baisse de l'intérêt peut-être par manque de renouvellement au sein de la CEK.

A quoi sert la CEK

Seule une équipe de Monfort est venue nous rejoindre cette année. Il y avait des cercles enfants avant sa création et cela n'est pas un outil essentiel puisque certains cercles enfants ne se font pas connaître de la commission. Je voudrais seulement attirer votre attention sur tout ce qui ne serait pas :

- les journées enfants dans toutes les amicales,
- les moniteurs enfants diplômés
- le festival enfants avec la naissance du forum
- le dynamisme et la vivacité des cercles enfants
- les ensembles chorégraphiques
- une réflexion et une information

Tout cela n'est pas toujours de qualité, mais cela a le mérite d'être tenté. Pour cela je remercie les acteurs de cette commission et tout particulièrement Patrick qui sait nous redonner de l'énergie quand on en manque un peu.

Je vais maintenant vous exposer les projets de la CEK. Tout d'abord, nous souhaitons des coordinateurs efficaces pour privilégier l'échange, comme le dit notre président, "à nous de savoir rassembler" autour de nos idéaux pour l'avenir des cercles.

Nous nous penchons actuellement sur le contenu d'un festival Enfants à reconstruire pour l'été 1995. Un dossier de présentation très visuel est en cours.

Puis, autre projet qui va nous occuper, c'est l'extension de l'ensemble chorégraphique. Pour 1995, nous prévoyons l'union des deux ensembles déjà existants, soit 80 enfants. Parallèlement, nous espérons faire démarrer dans les autres Amicales de tels projets pour obtenir à long terme.

L'Ensemble Chorégraphique d'Enfants de Bretagne.

● Nathalie Rolais

L'ENSEMBLE CHOREGRAPHIQUE D'ENFANTS DE BRETAGNE

Depuis plusieurs années, la commission Enfants s'efforce par son organisation et ses actions, de promouvoir l'avenir des cercles enfants.

Après deux années de réflexion, nous voyons se concrétiser aujourd'hui, la création d'un spectacle regroupant les enfants de plusieurs cercles.

Les objectifs de ce projet sont :

- de rassembler les cercles d'une amicale,
- de soutenir les groupes dont les effectifs sont insuffisants,
- de favoriser la création chorégraphique en danse bretonne pour les enfants,
- de relancer le dynamisme des moniteurs.

Fin 1993, le Pays Nantais s'est lancé dans ce projet, rassemblant ainsi près de 80 enfants.

Je vais vous parler plus précisément de l'ensemble chorégraphique du Pays Nantais. Celui-ci regroupe quatre cercles enfants :

- Cercle de Couëron 5 enfants
- Cercle de Jans 12 enfants
- Cercle de Matville 13 enfants
- Cercle de Pannecé 10 enfants

Depuis quatre mois, les "apprentis chorégraphes", aidés de moniteurs, travaillent l'enchaînement des danses avec les enfants.

À l'issue de cinq répétitions, ils ont présenté leur spectacle le 15 mai à Guernéme Pentao lors de l'Envod adultes. L'accompagnement de ce spectacle, composé de danses du Pays Nantais était assuré par des musiciens de cercle. Cette chorégraphie a été réalisée en costume traditionnel.

Ce projet se veut à la portée des enfants et il est très encourageant de les voir s'y impliquer lors des répétitions et de l'envod.

Les petits comme les grands ont pris beaucoup de plaisir à se réunir pour travailler ensemble.

Ce spectacle qui n'est qu'une étape dans le projet.



Cercle de Cléguérec

Photo P. Jéhanno

● Annie Raulo

ENSEMBLE CHOREGRAPHIQUE DU VANNETAIS

Depuis plusieurs années déjà dans l'amicale vannetaise, nous désirons créer un groupe nouveau regroupant les enfants de plusieurs cercles.

Et cette année, nous nous sommes lancés avec l'aide de la commission Enfants et de P. Jéhanno. Plusieurs rencontres nous ont permis de préciser nos objectifs et nos motivations. Nous décidons en particulier qu'un spectacle s'établisse entre les groupes et qu'un spectacle complet puisse être présenté avec un nombre suffisant d'enfants, ce que les groupes individuellement ont du mal à réaliser par manque d'effectif total ou par manque de garçons.

Nous désirons également permettre aux enfants et aux moniteurs qui font partie du même groupe depuis plusieurs années de suivre d'autres méthodes d'enseignement, de rencontrer et de danser avec d'autres enfants.

Les répétitions ont commencé en janvier pour des raisons surtout financières, seuls les groupes portant le costume d'Auray participent au projet cette année, soit trois groupes : Pluneret, Crac'h et Grandchamp qui représentent 34 enfants.

Le spectacle est réalisé avec un petit groupe de musiciens et quelques chanteuses. La chorégraphie est composée uniquement de danses du terroir Vannetais et les chants sont tous en breton.

Les seuls problèmes que nous rencontrons sont des problèmes pratiques tels que l'éloignement des groupes, le peu de disponibilité de chacun ou la difficulté de trouver des dates pour les répétitions et surtout les costumes car tout en étant du même terroir, les costumes ne sont pas tout à fait identiques et nous avons dû faire des tabliers aux filles et des pantalons à certains garçons.

Mis à part ces quelques difficultés, nous avons fait tout notre possible pour être près le 10 avril à Cléguérec lors de la journée enfants du Vannetais et nous espérons toujours une autre proposition de sortie.

En ce qui concerne l'année prochaine, d'autres groupes de l'amicale pourront nous rejoindre et améliorer ce projet grâce à notre expérience de cette année.

● Angèle Ayoul

VISIONNAGES DES GROUPES ENFANTS

L'année dernière, nous avons assisté à cinq journées enfants compte tenu de l'association Loire Vilaine et Vannetaise.

Je vous propose un bilan année 92-93 :

- Loire Vilaine 106 enfants
- Pays Nantais 76 enfants
- Côtes d'Armor 180 enfants
- Pays Rennais 110 enfants
- Pays Vannetais 160 enfants
- Pays Finistère 130 enfants

762 = 6 Amicales qui ont été visionnées lors des journées enfants en 1993.

Il y a deux ans pour l'Amicale du Finistère, il n'y avait pas de journée enfants donc pas de possibilité de visionner pour la CEK et en 93, six cercles étaient présents. Nous remercions l'Amicale Pen ar Bed de s'être mobilisée pour l'organisation de ces journées.

Sur l'ensemble des journées enfants passées, nous avons pu remarquer l'importance qui était donnée aux enfants. En outre, dans l'Amicale Vannetaise et Nantaise où une journée leur est consacrée avec la mise en place d'atelier de découverte, sous la responsabilité des personnes de l'Amicale ou extérieure.

Dans l'Amicale du Pays Rennais, depuis deux ans, les enfants sont associés au spectacle adulte et l'année dernière nous avons eu la surprise de voir arriver 50 enfants du cercle de Monfort.

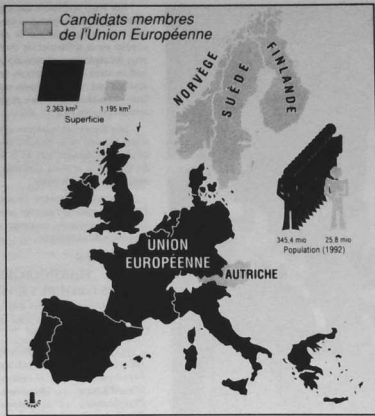
Et enfin, dans les Côtes d'Armor, nous constatons le nombre important des cercles enfants (180) et un spectacle de très bonne qualité.

Par manque d'organisation et de personnel, la commission Enfants n'a pas pu fournir aux cercles un compte rendu écrit, elle s'en excuse, et cette année nous allons y remédier.

Lors des prochaines journées enfants, la CEK sera représentée comme les autres années.



Bienvenue à l'Union des Seize



C'est à une très large majorité que le Parlement européen s'est prononcé en faveur de l'entrée dans l'Union de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. Le président du Parlement européen, M. Egon KLEPSCH, s'est félicité de cette décision historique. S'adressant aux pays candidats, M. Klepsch s'est exilé : Vous êtes les bienvenus dans notre Union européenne et votre contribution sera importante, selon nous tous, pour le développement ultérieur de la démocratie et du progrès social en Europe. Il fallait 259 voix pour que le Parlement donne son avis conforme, la barre a été de loin dépassée puisqu'il s'est trouvé entre 376 et 381 députés pour voter en faveur de l'élargissement. Ainsi, les députés européens ont accueilli la Norvège par 376 voix (24 contre et 57 abstentions), la Finlande par 377 voix (21 contre et 61 abstentions), l'Autriche par 378 voix (24 contre et 60 abstentions), la Suède par 381 voix (21 contre et 60 abstentions). La balle est maintenant dans le camp des quatre pays candidats qui doivent organiser des référenda pour obtenir l'aval de leurs populations et aux parlements des douze États membres qui doivent ratifier les quatre traités avant le 1^{er} janvier 1995, date prévue pour l'élargissement effectif de l'Union. Les Autrichiens seront les premiers à se prononcer le 12 juin, jour des élections européennes dans les pays de l'Union. Les trois pays nordiques devraient se prononcer en octobre et novembre. Les Norvégiens, qui avaient rejeté en 1973 l'adhésion

de leur pays à la Communauté, souhaitent attendre l'issue du référenda chez leurs voisins avant de se déterminer. Selon les derniers sondages, 50 % des électeurs se prononcent pour l'adhésion, 30 % contre et 20 % sont indécis en Autriche. 47 % se prononcent pour, 31 % contre et 22 % sont indécis en Finlande. En revanche, en Suède, 42 % se prononcent contre l'adhésion, 33 % pour et 25 % sont indécis. Il en va de même pour la Norvège avec 44 % contre, 28 % pour et 28 % d'indécis. L'accueil du Parlement aux quatre pays candidats a largement dépassé toutes les prévisions. En effet, c'est une rude bataille que se sont livrés les tenants de "l'élargissement immédiat" et les défenseurs de "l'approfondissement auparavant". C'est maintenant ou jamais, déclarait le rapporteur de l'adhésion de la Finlande, M. Gary TITLEY (PSE, RI), qui estime qu'un report du vote plongerait l'Europe dans le chaos et compromettrait peut-être l'élargissement pendant une génération, ne serait pas compris par les populations des pays candidats et enverrait un signal erroné aux autres pays de l'Europe de l'Est, sans pour autant apporter une réforme institutionnelle. Ne pas voter l'avis conforme aujourd'hui ne serait pas la fin du monde, rétorquent 153 parlementaires avec en tête M. BOURLANGES, qui ne veut pas la crise ni le blocage, mais être entendu, c'est-à-dire mener un dialogue avec le Conseil sur les questions institutionnelles. En effet, si les parlementaires souhaitent quasi-unanimement que les pays

candidats rejoignent l'Union au plus vite, 153 d'entre eux, conduits par M. Jean-Louis BOURLANGES (PPE, F), estiment que le Parlement avait le devoir de ne pas donner son avis conforme car jusqu'ici l'élargissement a toujours été lié à l'approfondissement. Ces 153 parlementaires voulaient obtenir un ajournement du vote jusqu'au jour où ils auraient obtenu la garantie que le Parlement participerait au groupe de travail chargé de mesurer la révision du Traité de Maastricht programmée pour 1996. Tout au long de l'année écoulée, le Parlement a en effet affirmé et répété qu'il était inacceptable que le Conseil des ministres n'ait pas pris les dispositions nécessaires pour que l'élargissement soit accompagné des transformations institutionnelles nécessaires au bon fonctionnement de l'Union. Le compromis de Ioannina sur la minorité de blocage au Conseil des ministres n'est pas acceptable pour le Parlement. Le compromis prévoit que dans le cas où des États membres rassemblent 23 à 26 voix seraient hostiles à une décision, la discussion devrait se poursuivre pendant "un délai raisonnable". A la session d'avril, le président de la Commission, M. Jacques DELORS, l'a lui-même reconnu, il ne s'agit là que d'un engagement des États membres sans aucune valeur juridique contraignante. Le Parlement a demandé au Conseil de lui donner publiquement des garanties sur deux points essentiels à ses yeux : sa participation à la réforme institutionnelle du Traité de Maastricht prévue pour 1996 et la modification du compromis de Ioannina. Qu'en est-il ? Le président en exercice du Conseil? M. PANGALOS, a déclaré que "bien entendu le Parlement participera au groupe de travail dont la présidence grecque a proposé la mise en place" (seulement un nombre limité d'États membres a réagi de manière réservée à cette proposition). Le groupe de travail commencera ses travaux en 1995 et l'on décidera avec le nouveau Parlement où quelle forme prendra sa participation. D'autre part, le Chancelier Helmut KOHL, dans une lettre adressée au chef de file des groupes politiques du Parlement européen, promet de s'employer à mettre en place un groupe de travail qui devrait être composé de représentants des gouvernements ainsi que des députés européens auxquels il faudrait associer la Commission. Les Premiers Ministres belge, Jean-Luc DEHAENE, néerlandais Rod LUBBERS et luxembourgeois Jacques SANTE ont également écrit des lettres en ce sens. Foin de discussions, l'élargissement est acquis. Il ne sert à rien de polémiquer plus avant, il n'est plus temps de se demander si un report de l'avis conforme aurait changé la position des Douze. Aujourd'hui, il s'agit d'accueillir les quatre pays candidats et pour le Parlement des Douze, qui sera élu en juin puis des Seize le 1^{er} janvier 1995, de poursuivre le combat pour plus de transparence, plus de démocratie et plus d'efficacité.

Source : Tribune pour l'Europe - Mai 94

DIWAN 94

Le droit à la Justice

DIWAN est en redressement judiciaire depuis octobre 1993, suite à une action en justice menée par les URSSAF. Cette situation périlleuse s'explique par le décalage constant depuis sa création entre la croissance importante de DIWAN et les moyens insuffisants apportés par l'Education Nationale.

DIWAN a depuis entamé des négociations avec le Ministère pour pouvoir bénéficier de contrats d'association Loi Debré, seule voie proposée par le Ministère

D'importants efforts et sacrifices

- DIWAN a agi sur deux tableaux :
 - Réduction de la masse salariale,
 - Application volontariste des effectifs réduits par licenciements,
 - Coût du suppression de postes de salariés non enseignants,
 - Campagne financière exceptionnelle en 1993 qui a permis de recueillir 1,6 MF auprès des parents et des amis de nos écoles
 - Nouvelles négociations avec l'Education Nationale. Celles-ci ont, malgré nos insistances, tardé à démarrer. C'est chose faite depuis 4 mois, mais l'état actuel des propositions du recteur pour la rentrée 1994 est très au-dessous de ce que les promesses du Ministre nous faisaient espérer :

... Oui... mais NON !

Le rectorat s'oppose à l'ouverture du collège de Plessidy (Côtes d'Armor) alors que les collectivités locales et le Conseil Général s'approprient à s'engager financièrement dans la création de cet établissement qui répond à une réelle demande.

Le rectorat s'oppose à l'ouverture d'une classe de seconde au collège du Relec Kerhuon et refuse de la prendre en compte financièrement alors que les locaux peuvent l'accueillir et que les élèves, familles et enseignants sont prêts et demandeurs.

Le rectorat, enfin, refuse de prendre ses responsabilités face à la croissance de notre secteur primaire et maternelle. Seuls 62 postes nous sont proposés alors que les écoles basques de Seaska en ont obtenu 73 pour un nombre égal d'élèves ! DIWAN devrait donc continuer à financer un nombre important de postes.

Ces obstacles qu'oppose de manière délibérée l'Education Nationale à notre développement sont inacceptables. Ils sont à rapprocher de ceux que rencontrent les autres écoles bilingues (publiques ou privées) en Bretagne, qui subissent aussi les refus de leur administration de tutelle.

Nous appelons tous les sympathisants de la culture et de la langue bretonne à se mobiliser partout et dès maintenant pour :

Un véritable statut des écoles bilingues en Bretagne et des moyens sérieux pour accompagner leur développement.

La justice pour DIWAN.

Diwan Brezh - B.P. 156
29411 LANDERNEAU - Tel. 98 21 33 69

JUSTICE POUR LES ECOLES EN LANGUE BRETONNE !

LE DROIT DE VIVRE ET DE GRANDIR POUR DIWAN ! UN STATUT, DES MOYENS POUR TOUTES LES ECOLES EN BRETON !

DIWAN, l'APPEB (Association des Parents des Ecoles Publiques Bilingues), DIHUN (Association des Parents des Ecoles catholiques bilingues), l'UGB (Union des Enseignants de Breton), DAZONT (Union des Etudiants de Bretagne)

DENONCENT les difficultés rencontrées par Diwan à qui la justice veut faire payer les carences d'un Etat qui n'a jamais pris ses responsabilités face à la demande d'une population de plus en plus sensibilisée à la valeur et à l'avenir de la langue.

- EXIGENT

- que l'Education Nationale ouvre le collège Diwan de Plessidy (Côtes d'Armor), conformément à la volonté des collectivités locales,
- que l'Education Nationale mette à disposition de Diwan un nombre de postes d'enseignants décent, adapté à ses besoins et à sa spécificité,
- la parité avec le pays Basque où les écoles Seaska ont obtenu 15 % de postes en plus pour un effectif équivalent.

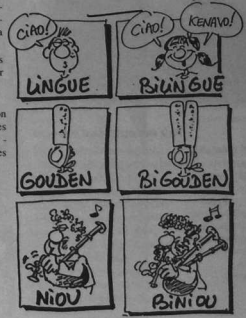
DENONCENT les freins que l'Education Nationale oppose à la croissance des écoles en langue bretonne quelle que soit la filière - publique, catholique ou Diwan - à laquelle elles appartiennent.



- que les discours prometteurs tenus par François Bayrou, un des rares ministres de tutelle à prendre position pour les langues régionales, soient suivis de réels effets,
- qu'une politique cohérente soit enfin mise en oeuvre pour que se développe l'enseignement en langue bretonne,
- qu'un véritable statut soit défini, que des moyens soient réunis,
- que la langue bretonne soit reconnue dans les examens et concours organisés par l'Education Nationale.

DIWAN, L'APPEB, DIHUN, L'UGB, DAZONT EXIGENT QUE LES ECOLES EN LANGUE BRETONNE SOIENT PLEinement RECONNUES.

DIHUN-56





Quand les Bretons passent à table

Diskouezha Deg

Quand les Bretons passent à table...

Comment ont évolué les manières de boire et de manger en Bretagne depuis le 19^e siècle ?

Bouillies et fars, beurre, lard, cidre, pommes de terre, sardines salées, évoquent la diversité de la table bretonne. Crêpe et galette restent-elles aujourd'hui les seuls témoins de la spécificité bretonne ?

Pas si sûr ! Comme le prouve cette grande exposition qui montre des Bretons à table vivant au rythme du monde.

Pa'z eer ouzh taol e Breizh...
Pennaos o deus endroet an doareoù da evañ ha da zebrin e Breizh abaoe an 19^{vet} kantved ?

Yodou ha faroù, amann, kig-sall, sistr, avalou-douar, sardin'fall... na liesseur ar boued e Breizh.

Daoust ha ne vanfe mui nemet ar c'hrampouezh hag ar galetez da destou dibarelezh Breizh ?
Nann, dre c'hars l'evel ma vo diskouezet gant an diskouezadeg vras-mañ o tiskouez Bretoned ouzh taol o vont gant red ar bed.

Exposition présentée à :

Vannes :
Musée de la Cohue - Tél. 97 47 35 86
24 juin - 2 octobre 1994

Rennes :
Musée de Bretagne - Tél. 99 28 55 84
3 novembre 1994 - 14 février 1995

Saint-Brieuc :
Musée d'histoire - Tél. 96 33 39 12
15 mars - 11 juin 1995

Morlaix :
Musée des Jacobins - Tél. 98 88 68 88
7 juillet - 8 octobre 1995

Nantes :
Musée du Château des ducs de Bretagne - Tél. 40 41 56 56
Début 1996

Pa'z eer ouzh taol e Breizh...

Adalek miz Meurzh 1994 e kinnig ar c'hevredad Buhez (mirdiou ha mirdiou-bro Breizh) pemp diskouezadeg gouestlet holl d'an doareoù da evañ ha da zebrin e Breizh - un diskouezadeg hollek a ginnig istor an emzalc'hioù e-kerveur ar boued abaoe derou an 19^{vet} kantved ha peder diskouezadeg tematek a bled pep hini gant un dachenn resis. Dizalc'h Breizh dre an doareoù da evañ ha da zebrin.



Dans le cochon tout est bon

Le cochon occupe une place essentielle dans la société bretonne du 19^e siècle puisque c'est principalement sa viande qui constitue la base de l'alimentation carnée.

Au cœur de l'hiver, la fête du cochon est l'un des grands moments de l'année au cours de laquelle s'expriment les solidarités villageoises.

Fest an hoc'h

Ul lec'h holbouezus o diwas ar moc'h e kevredigezh Breizh an 19^{vet} kantved dre ma'z eo o c'hig az a d'ober ar pep bresañ eus ar c'hig a vez zebret.

E-kreiz ar goañv eo ar fest an hoc'h unan eus degouezhoù ar-bouez ar bloaz. Reiñ a rae an tu da holl annezidi ar gêredenn d'en em gavout asambles.

Ecomusée du Pays de Montfort
2 rue du Château
35160 Montfort-sur-Meu
Tél. 99 09 31 01

Du 8 juillet 1994 au 31 mars 1995

Yec'hed mad. Boire en Bretagne

Cidre en haute Bretagne, lait et eau en Basse-Bretagne sont les boissons les plus fréquentes au 19^e siècle.

Malgré la diversité des boissons à toujours été grande : vin breton ou vin importé par voie maritime et fluviale, bière sur la Côte Nord, alcools forts et café dès le début du 20^e siècle. Au café se développent des formes de convivialité où le débat politique n'est pas absent.

Évañ e Breizh

Sistr e Breizh-Uhel, laezh ha dour e Breizh-laez, setu ar pezh a eved an tallemañ an 19^{vet} kantved.

A-viskozh ez eo bet liesseur an evajoù avañ : gwin Breizh pe gwin emporzhiet dre vor pe dre ar stêrioù, beer war aodoù an Norzh, alkoouloù krevet ha kafe adalek derou an 20^{vet} kantved. Ul lec'h d'en em gavout asambles e feo da vezañ an tallemañ, ul lec'h da gompz eus politikerezh ez int ivez.

Manoir de Kernault
29130 Mellac
Tél. 98 71 90 60

Du 24 juin au 28 septembre 1994

Expositions



Quand les Bretons passent à table



Découvrir la Bretagne à travers les manières de boire et de manger

A compter du mois de juin 1994 l'association Buhez (musées et écomusées de Bretagne) présente un ensemble de cinq expositions sur les manières de boire et de manger en Bretagne : une exposition de synthèse retrace l'évolution des comportements alimentaires depuis le début du 19^e siècle et quatre expositions thématiques traitent chacune d'un domaine particulier.



Sel et salaisons en Bretagne

La Bretagne a, de tout temps, fait une consommation de sel beaucoup plus importante que le reste de la France. Ici pas de gabelle, le sel est donc une denrée accessible à tous et qui a fait l'objet de nombreuses pratiques culturelles donnant lieu à la création d'une multitude d'objets présents dans cette exposition.

Holen ha kig-sezon e Breizh

A-hall-viskozh ez eus bet graet muoc'h gant holen e Breizh eget e peurrest Frans.

Du-mañ, ne oa ket a dell war an holen. Tra an holl e oa an holen hag a-bouez e oa en hor sevenadur evel m'en diskouez an traoù niverus kinniget en diskouezadeg-mañ.

Musée des Marais Salants
29 bis, rue Pasteur
44740 Bats-sur-Mer
Tél. 40 23 82 79

Du 15 juillet 1994 au 12 juillet 1995

Honneur aux mariés Repas de noce en pays d'Auray

Un repas de noce à Breizh (Morbihan) en 1935 : Les convives vont consommer 2 bœufs, 12 veaux, 3 tonneaux de cidre, 1 barrique de vin et de nombreux autres mets.

C'est cette noce que met en scène l'écomusée de Saint-Dégan pour montrer l'importance que revêtaient les repas festifs dans la société bretonne du début du siècle.

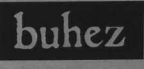
Enoriñ an dud nevez Ur friko e bro an Alre

Ur pred-eured e Breizh (Mor-Bihan) e 1935 - 2 ejen, 12 leue, 3 zonellad sistr, 1 varrikennad win ha kalz a bladoù all az ar gant ar goude.

An eured-mañ a vez diskouezet gant mirdi-bro Sant-Degan evit lakaat da gompren pegen pouezus e oa ar predoù goude e kevredigezh Breizh derou ar c'hantved.

Place Kresker
56400 Brech
Tél. 97 57 66 00

Du 24 juin au 15 septembre 1994



Catalogue et disque
Les expositions sont accompagnées d'un catalogue de 256 pages, doté d'une riche iconographie (éd. Apogée, 160 F) et d'un disque compact (éd. Dastum). Des boutiques sont présentes dans la plupart des expositions.

Katalog ha pladenn
Ur c'hatalog (Emb. Apogée, 160 F) a 256 pajenn, skeudennaouet kaer hag ur bladenn-arc'hant (Emb. Dastum) az a asambles gant an diskouezadegoù. Kavet e vint da breñañ el lodenn vrasañ eus an diskouezadegoù.



KENDALC'H BRO-NAONED

Dans le cadre du festival nantais annuel C'holomania
Mardi 12 octobre 1993 :
SOIREE - DEBAT

COMMENT PEUT-ON ETRE BRETON AUJOURD'HUI A NANTES ?

"Je suis Breton, encore plus Nantais" disait Morvan Lebesque. Et si aujourd'hui ces deux éléments d'identité s'opposaient plus qu'ils ne se complétaient : culture de ville contre culture régionale ?

La stratégie économique de la ville qui se proclame "métropole de l'ouest" est-elle compatible avec une identité régionale qui sous-entendrait des solidarités avec ses voisins ?

Une culture bretonne d'origine rurale a-t-elle encore un sens dans la civilisation urbaine de la grande ville ?

Avec :
Gilles Servat, chanteur
Gweltaz Aedeux, musicien du groupe EV
Yannick Guin, adjoint au maire de Nantes, chargé de la culture
Thierry Guidet, rédacteur en chef Ouest-France, Nantes

Organisé par Alternantes FM 98.1

L'idée d'une rencontre autour de l'identité bretonne de Nantes sous-entend donc qu'il subsiste encore aujourd'hui un doute, un trouble identitaire qui hante vraisemblablement quelques Nantais. Quel intérêt ont certains à vouloir délibérément semer, cultiver, entretenir ce doute identitaire ? Mais pourquoi, nous, hauts bretons-sommes-nous toujours mis en demeure de nous justifier de notre bretonnité ?

N'est-ce pas lassant et vain d'apporter maintes preuves historiques, sociologiques, linguistiques sans parler d'autres manifestations culturelles qui démontrent inégalement la vivacité, le rayonnement de la culture bretonne en Loire-Atlantique ?

C'est ainsi que s'exprimèrent nombre d'interlocuteurs tels que Gilles Servat et Gweltaz Aedeux, lors de cette soirée débat où un public nombreux, plus de 300 personnes, densifiait l'expression de la pensée individuelle. Il serait grand temps de sortir des nombreux clichés éculés, véhiculés surtout par le regard français sur les bretons. Finissons en avec les maisons blanches et les toits noirs, les crêpes et les dentelles, avo-nous besoin d'arborer ces clichés pour se sentir breton ?

Thierry Guidet, quant à lui, souligne la vocation cosmopolite de Nantes : "L'ouverture vers le large, vers les îles, son commerce extérieur jadis très florissant". Il insiste également sur l'attractivité Nantaise, son caractère ligérien

qui a drainé bon nombre de populations aux cultures différentes pour des raisons économiques et industrielles (Saupiquet, Amieaux...). Il précise notamment que Nantes est une ville insulaire qui n'est pas enracinée dans son terroir comme peut l'être Rennes.

Quant à Yannick Guin, l'identité ne s'élabore pas sur les signes extérieurs de richesse, il préfère de beaucoup les signes intérieurs de richesse. Sa réflexion s'articule sur trois axes :
- le rapport du breton face à la nature et à son histoire
- le rapport du breton avec la mort
- le rapport du breton au travail.

Pour lui, dans l'Europe des régions, une Bretagne idéalement forte peut résister face à la crise mondiale.

Le débat étant ouvert et en réponse au propos précédent, Eric Goumelen (UDB) faisait référence au livre blanc du PS sur l'identité régionale. Il cite "L'oppression culturelle qui ne veut pas dire son nom et qui prive les gens de leur identité est redoutable pour l'oppression économique". Il rappelle également que la France est le seul pays de la CEE à ne pas avoir ratifié la convention européenne sur les langues et cultures régionales.

Le débat avec le public s'est également situé sur bien d'autres terrains, tels que : les écoles Diwan, l'aménagement du territoire, le problème des réfugiés basques en Bretagne... Nous noterons avec intérêt la volonté du syndicat étudiant breton Da Zont, représenté par Samuel Vitalis, à concrétiser les projets communs (certains ayant déjà abouti) entre les universités de l'ouest, et surtout pour faire aboutir le projet de "baptême" de l'université de Nantes. La proposition "Université Anne de Bretagne" demeure toujours en attente à ce jour.

Comment peut-on être breton à Nantes aujourd'hui ? Une question que la plupart des présents à ce débat ne se posent pas. "Je suis breton, encore plus nantais" disait Morvan Lebesque. Ces termes se sont vérifiés ce soir, car apparemment opposés, de fait ils se complètent.

Mais vraiment qui se pose la question, et d'ailleurs qui la pose ?

Ne serait-ce pas la volonté insidieuse jacobine, centralisatrice en diable qui veut gommer, étendre toute différence, toute velléité régionaliste sur son territoire ?

Peut-être sommes-nous encore dans la conséquence de la francisation. Francisation qui a bien porté ses fruits empoisonnés, avec sa cohorte d'effets culpabilisants et dépersonnalisants qui progressivement aliènent, assujettissent les bretons à un savoir-être français qui n'a pour eux aucun sens ?

Désormais, c'est plutôt en terme de choix qu'il nous faut parler. C'est d'abord la rencontre de notre sensibilité avec l'université celtique

qui nous permet de choisir si cette culture nous agré ou non.

Pour ceux que la Bretagne habite, de Brest à Quimper, mais aussi d'Orvault à Nantes, aucun doute identitaire possible, la question s'élimine d'elle-même par l'expérience de l'être.

Pour l'Amicale Bro Naoned

Guy Armand, Cercle Breton
Gérard Zoares, Frédéric Gautier,
Cercle Celtique des Îles d'Indre.

F.A.M.D.T.

La Fédération des Associations de Musique et Danse Traditionnelles (FAMDT) vient d'obtenir du Ministère de la Culture qu'il soutienne un vaste projet sur la danse traditionnelle. Le premier volet du projet vise à recenser tout ce qui peut constituer un document sur ces danses et, en tout premier lieu bien sûr, les films. Sans écarter les films tournés ces dernières années, ni les prestations de groupes, c'est bien sûr des documents plus anciens que la FAMDT est d'abord en quête. A cette fin, se sont créés des réseaux régionaux. Le Conseil Général du Finistère, soucieux de soutenir autant qu'il est en son pouvoir un projet qui contribue à la valorisation de notre patrimoine, a créé un poste de chargé de mission dont Danielle GARCIA est titulaire. Le Relais chargé d'assurer la liaison entre l'échelon national est Naik RAVIART (de la commission nationale danse FAMDT).

Il n'est évidemment nullement question de priver les propriétaires de leurs documents, simplement d'en dresser l'inventaire et d'établir pour chacun un descriptif (nature du support : films, photos, région concernée, groupe social concerné, etc...) Si le dépositaire donne son assentiment, des copies seront faites et déposées dans un centre ouvert à la consultation (cinéma-muséum ou musée ou tout autre lieu choisi).

Une fédération telle que Kendalc'h peut aider considérablement à la réussite d'un tel projet par son implantation sur le terrain qui rend à même de diffuser l'information et, à l'inverse d'en être dépositaire local, donc un relais.

Il n'y a aucune finalité commerciale au projet, juste le souci de rendre à la consultation la plus large ce qui est notre patrimoine commun.

Contacts :
Danielle GARCIA
Kerlaurens - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS
Tél. 98 40 31 30
Naik RAVIART
24, rue de la Fraternité - 29200 BREST
Tél. 98 42 24 80

Expositions



Procession de Brest 1905
Jean-François Musée La Cohue Vannes

Musée de la Cohue à Vannes Frélaud 1897-1954

Au cœur de la cité médiévale de Vannes, le musée de la Cohue présente, dans les majestueuses volumes de son architecture de pierre et de bois, l'exposition rétrospective du peintre Jean Frélaud. Une centaine d'œuvres, peintures, dessins préparatoires et études aquatelles, provenant des collections personnelles de la famille de l'artiste, permettent, pour la première fois, d'appréhender dans sa totalité et sa diversité l'œuvre somptueuse de cet artiste méconnu.

"Costumes bretons" Château des Rohan - PONTIVY

Exposition conçue par Jorj BELZ, muséographe de Marc PETITJEAN, réalisée avec le concours du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil Général du Morbihan et de nombreux prêteurs particuliers.

Exposition ouverte du 4 juin
au 16 octobre 1994
Tous les jours de 10 h 30 à 19 h.

René-Yves Creston exposé à Saint-Brieuc

Le musée de Saint-Brieuc prépare une exposition sur René-Yves Creston (1898-1964). Peintre, dessinateur, céramiste, puis ethnologue, sa production fut abondante et diversifiée.

Elle se compose de nombreuses céramiques réalisées dans le cadre des Seiz Breur dans les années 1920 et 1930 ; de toiles représentant des paysages de Bretagne, d'autres exécutées à l'occasion de ses voyages avec Charcot ou de ses enquêtes ethnographiques aux îles Férolé, d'illustrations d'ouvrages, livres et revues, en breton ou en français ; de croquis pris sur le vif lors de campagne de pêche à Terre-Neuve ou en Islande ; de publications personnelles, de ses travaux d'ethnologie.

Il a également réalisé de grandes fresques, des décors des lieux publics : écoles, restaurants, etc.

Le musée de Saint-Brieuc cherche, dans le cadre de cette exposition qui lui est consacrée, à recenser, photographier les œuvres de René-Yves Creston dont la diversité fait, en partie, la richesse.

Merci de bien vouloir prendre contact avec :
le Musée de Saint-Brieuc
Michel CLEMENT
BP 65 - 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX
Tél. 96 62 55 20

Regards sur les coiffes de Bretagne

L'exposition "Regards sur les coiffes de Bretagne" poursuit son périple à travers la Bretagne avec succès.

Présentée récemment à Callac (commune de Plumelec), elle sera du 8 au 25 juillet à la Chapelle Sainte-Anne à Saint-Nolff (bro-Gwened) dans le cadre des manifestations organisées pour le

25^e anniversaire
du Cercle Celtique ER LANN EUR

9 - 10 juillet : 25^e anniversaire
Samedi 9 : Grand FEST-NOZ Sonerion Du
Dimanche 10 : MESSE
REPAS
FESTIVAL : groupes de Cesson-
Séviigné, Plaintel, Port-Louis,
Saint-Nolff



Expositions

SERENT

Musée du Costume

L'an dernier, nous avons présenté dans Kéléier le musée du costume et du patrimoine de Plougastel Daoulas.

Les initiatives en ce domaine sont également nombreuses en Haute Bretagne, citons pour mémoire le musée du Marais Salant au bourg de Batz, le musée de Bourgneuf en Retz, l'éco-musée de Montfort sur Meu, la Roche Bernard... où les collections de costumes sont importantes.

Un nouveau musée du costume vient d'ouvrir à Sérent (Morbihan - Gallo) grâce à la ténacité de Gilles David, bien connu à Kendal'ch et passionné de culture galloise.

La municipalité de Sérent a rénové une maison ancienne au bourg de Sérent, mise à disposition du Cercle Celtique des Landes de Lanvaux qui gère et anime ce musée.

On peut y admirer dans un cadre intime et convivial une belle collection de costumes du pays de Sérent - Plumelec - Cruguel - Trédion, du mobilier ancien, coiffes, photos... sur un niveau, l'étage étant consacré à une collection de pièces vestimentaires de Basse Bretagne.

La découverte de ce musée s'inscrit dans un circuit de découverte de petites cités de caractère situées à proximité de Sérent, Lizio, St-Aubin-Plumelec, Saint-Servant, Rochefort-en-Terre... un pays à découvrir.

Contact :

Musée de Costumes Bretons
9, rue du Pavé
56460 SERENT - Morbihan
Tél. 97 75 97 30



"L'Évangile de pierre"

DESRIPTIF

10 clichés couleur format poster 50 x 75 cm
80 clichés couleur format poster 30 x 45 cm
10 clichés couleur format poster 20 x 30 cm sur support rigide.

Illustrations de la vie du Christ sculptée dans le granit des Calvaires.

Références bibliques et traductions en langue bretonne.

Aviel Jezuz-Krist. Troet e brezoneg gant "Kevrenneuz ar brezoneg" Eskopti Kemper ha Leon. Embannet gant "Ar Skol dre Lizer"

Photographies : Jean Le Corguillé

Conception : Jean Le Corguillé, Jean Guého, Yves Moussard

Support technique : Studio Yves Chauvin - Vannes.

Exposition visible :

Juillet : Chapelle N.D. de Recouvrance
PLOERMEL - Morbihan

Août : Hôtel de Ville - GUINGAMP

Décembre : Peillac

Les Moulins bretons

Pont-Aven

Exposition originale
du 1^{er} mai au 2 octobre

Les vieux moulins bretons autour de celui du Grand Poulguin très récemment remis en fonctionnement : maquettes, photos, historiques, techniques, géographie, métiers, actions de conservation et de rénovation en cours.

Congrès et conférences.

Expositions Itinérantes

L'Agence Technique Régionale de Bretagne met à votre disposition un certain nombre d'expositions.

Basée à PLOERMEL, n'hésitez pas à contacter ses services.

Une exposition c'est un regard sur la vie, elle ranime la mémoire de l'homme, elle ouvre une fenêtre sur le futur ; plus que de longs discours, elle sait parler au cœur et à l'esprit.

LITTÉRATURE

- L'Imprimerie en Bretagne
- La Géographie Littéraire en Bretagne
- Le Barzaz Breiz
- Gwalarn
- 40 Écrivains en Bretagne
- Les Gestes du Relieur
- Sous la main de la Nation
- Victor Hugo, Grandes Oeuvres, Grandes Causes
- La Maison - Livre d'Henri Pollès
- Cités d'Art en Bretagne dans l'Album du Président de Robien

HISTOIRE ET CIVILISATION

- La Bretagne sous la Révolution Française
- La Route Benjamin Franklin
- Anne de Bretagne
- Les Châteaux Forts des Marches de Bretagne
- La Vie et l'Œuvre de Jehan Meschisost
- 1492. Images du Monde, image de l'autre
- La Rouerie
- Les Trésors de Colombie
- Les Étrusques
- L'Europe à l'Age du Bronze
- Saint Pierre et Miquelon
- L'École d'Her et d'aujourd'hui

- La navigation en Bretagne à l'époque des grandes découvertes
- Pays de la Communauté Européenne.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

- Cap sur les Îles
- L'Océan, un Présent pour le Futur
- Ouvrages d'Art et Paysages de Bretagne
- Marais, Vasières, Estuaires
- Floriales

SPORT ET SANTÉ

- La Lutte Bretonne
- A votre Santé

MUSIQUE ET TRADITION

- Lalaïse - Le Costume Breton en 1843
- Habitat et Diversité Culturelle
- Portraits de Mozart

CULTURE ET IMAGINAIRE

- L'Irlande ou les Musiques de l'Âme
- Brocéliande ou l'Obscur des Forêts
- Diabases
- Lisères de Rance
- Un été à Katmandu
- Caravane des Andes
- Reflets d'eau
- Musée du Louvre
- Portraits d'Irlande
- Murs Peints

ARCHITECTURE

- L'Archi s'affiche

L'ATR met à votre disposition un matériel et des techniciens de qualité, un savoir faire acquis par l'expérience pour contribuer au succès de vos expositions.

Fêtes

Cités en fête 94



- LIZIO -

Église Notre Dame du Lys
Samedi 16 juillet - 20 h 45

CHOREA - Ensemble vocal
Direction : Yves Krier
Avec l'organiste Stéphane Guillou et 24 choristes
Oeuvres de Tugdualis, Jachet de Mantoue, Louis-Albert Bourgault, Ducoudray, Joseph-Guy Ropartz, Paul Le Flem, Yves Krier, Alain Bioteau.

- PONTREUX -

Église Notre Dame des Fontaines
Vendredi 22 juillet - 21 h

ALHAMBRA - Quatuor de guitares
Concerto en ré majeur pour quatre violons de Georges Philippe Télémaque, "Passacaille et fugue" de Charles-Henri Joubert, "Saeta" de C. Guinovart, "Paisaje cubano con rumba" de Léo Brouwer, "Semper Dowland, semper dolens" de John Dowland, "Concerto en ré mineur de Tétra Armonico" d'Antonio Vivaldi, "Favane pour une Infante Défunte" de Maurice Ravel, "Cuban Landscape with a rain" de Léo Brouwer "Wechselwetter" de R. Persch.

- CHATEAUGIRON -

Salle Leprestre de Chateaugiron
Mardi 26 juillet - 21 h

IL TEATRO MUSICALE
Solistes, chœur et orchestre baroque franco-hollandais.
Direction musicale : Frédérique Chauvet - Opéra baroque "Didon et Enée" d'Henry Purcell. "Didon et Enée" est l'unique véritable opéra composé par Henry Purcell.

La seule représentation connue de cette oeuvre durant la vie de Purcell fut donnée à Chelsea dans un collège de jeunes filles, dont le directeur était Josias Priest, un célèbre danseur et chorégraphe. Cet opéra, qui dure 70 minutes, fut interprété par des jeunes filles de ce collège et quelques musiciens professionnels.

Didon, reine de Carthage, veut garder Enée auprès d'elle. Mais le destin en a décidé autrement. L'air magnifique qu'elle chante à la fin de l'opéra, lorsqu'elle comprend qu'elle ne pourra retiens Enée, a rendu cet opéra immortel. Ce sont en fait les sorcières qui se sont jouées de Didon et Enée et de leur destin. Leurs invocations se prêtent parfaitement à de multiples effets musicaux qui offrent un divertissement au public.

- GUINGAMP -

Basilique Notre Dame de Bon Secours
Mercredi 27 juillet - 21 h

ORCHESTRE DAUVERGNE
Direction : Jean-Jacques Kantrow
Violon solo : Gordan Nikolitch
"Divertimento" création de Michel Merlet, "Carmen fantaisie" de Georges Bizet arrangé par Pablo Sarasate pour violon et orchestre, "Concerto Brandebourgeois n° 3" de Jean-Sébastien Bach, "Variations sur un thème de Franck Bridge" de Benjamin Britten.

- DOL-DE-BRETAGNE -

Cathédrale Saint Simeon
Jeudi 28 juillet - 21 h

ORCHESTRE DAUVERGNE
Direction : Jean-Jacques Kantrow
Violon solo : Gordan Nikolitch
"Divertimento" création de Michel Merlet, "Carmen fantaisie" de Georges Bizet arrangé par Pablo Sarasate pour violon et orchestre, "Concerto Brandebourgeois n° 3" de Jean-Sébastien Bach, "Variations sur un thème de Franck Bridge" de Benjamin Britten.

- REDON -

Abbaye Saint Sauveur
Vendredi 29 juillet - 21 h 15

ORCHESTRE DAUVERGNE
Direction : Jean-Jacques Kantrow
Violon solo : Gordan Nikolitch
"Divertimento" création de Michel Merlet, "Carmen fantaisie" de Georges Bizet arrangé par Pablo Sarasate pour violon et orchestre, "Concerto Brandebourgeois n° 3" de Jean-Sébastien Bach, "Variations sur un thème de Franck Bridge" de Benjamin Britten.

24^e FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT
EMVOD AR GELTED  5-14 AOUT 94

Festivals

1994 : 38^e festival de la Danse Bretonne
et de la Saint-Loup

DIMANCHE 14 AOUT

Au jardin public à 21 h

- 1 - Les Voix de Bretagne
Jean-François QUEMENER
Anne AUFFRET
- 2 - Ensemble populaire breton
"Eustigeo ar Stangala" KERFEUNTEUN-
QUIMPER, champion de Bretagne 1993
Grande création "HEOL HA TAN"
musiques, danses, costumes...

LUNDI 15 AOUT
FESTIVAL TRADITIONNEL
DES COTES D'ARMOR

A partir de 15 h

- 1 - Défilé des groupes (15)
- 2 - SOLDAT LOUIS en concert

MARDI 16 AOUT

A 21 h au Jardin Public

- 1 - JI JAZZ ensemble musical
- 2 - SOLDAT LOUIS en concert

MERCREDI 17 AOUT

A 21 h au Jardin Public

- 1 - Première partie : BIDENN en concert
- 2 - Deuxième partie : grand spectacle AR
VRO BAGAN "YS LA MAUDITE"
Son et lumière avec une centaine
de participants

JEUDI 18 AOUT

Au jardin public à partir de 21 h

- 1 - "LA NUIT DE L'IRLANDE", 3 groupes
irlandais dont le célèbre groupe
"DE DANON"

VENDREDI 19 AOUT

Au jardin public à 21 h

- 1 - Première partie : "LLAN DE CUBEL", le
meilleur groupe folk des Asturies
- 2 - Deuxième partie :
ALAN STIVEL en concert

SAMEDI 20 AOUT

Matinée

- 1 - Animations dans les rues de la ville avec
les groupes Bretagne, Ecosse, Asturies,
Pologne

A 17 h rue Notre Dame

- 1 - CHALLENGE DE LA DEROBEE
10 groupes

A 19 h 15, à la basilique Notre Dame
de Bon Secours

- 1 - MESSÉ BRETONNE DU PARDON
DE LA SAINT LOUP

A 21 h à la basilique

- 1 - Récital "ORGUE et BOMBARDE"

A 21 h au parc de Kergoz

- 1 - CONCOURS NATIONAL DE LA DANSE
BRETONNE sous la forme traditionnelle
10 groupes
- 2 - FEST-NOZ de la Saint-Loup avec
STORVAN, PELLGOMS, etc... et tous les
sonneurs de la région

DIMANCHE 21 AOUT

A 10 h sur la place du centre

- 1 - CONCERT DES BAGADOU

Vers 14 h 30

- 1 - DEFILE GENERAL DES GROUPES (25)

A partir de 15 h sur le parvis de la basilique

- 1 - GRAND SPECTACLE FOLKLORIQUE

A partir de 15 h, place du centre

- 1 - CONCOURS NATIONAL DE LA DANSE
BRETONNE sous la forme créative
10 groupes

A partir de 15 h

- 1 - TOURNOI INTERNATIONAL DE
GOUREN (toute bretonne)

Finale du trophée Pierre Philippe

A partir de 19 h

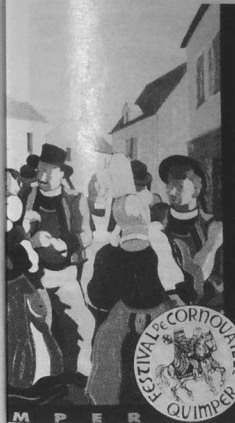
- 1 - TRIOMPHE DES SONNEURS ET LA
GRANDE DEROBEE DE GUINGAMP
(unique en Bretagne)

A 21 h au parc de Kergoz

- 1 - FEST-NOZ animé par "RETRAIT DE
PERMIS", "LES BRUMANS"
RESULTAT DU CONCOURS
DE DANSE 1994



Festivals

Festival
de CornouailleLES TEMPS FORTS
DE L'EDITION 1994

FIELD MARSHALL MONTGOMERY

STENA PIPE BAND
Pour la première fois en Bretagne, le Pipe Band
champion du monde en titre en concert.

MUSIQUE ET DANSES DE BRETAGNE
Bagad de LOCOAL MENDON champion de
Bretagne 1993
Cercle Celtique AR VRO BIGOUDENN de
PONT L'ABBE
Bagad BRIEG

L'ensemble National du QUEBEC

"LES SORTILEGES"

MUSIQUE D'ECOSSE

CAPERCAILLIE

en concert

Kären Matheson - Donald Shaw - Marc Duff -
Charlie Mac Kerron - John Saich - Manus
Lunny
N° 1 dans les hit-parade folk-roots

Festivals

"CELTIC PROCESSION"
composée et dirigée par Jacques PELLEN

DIDIER LOCKWOOD
Peter Gritz - Ricardo Delfra - Paolo Fresu -
Jean-Michel Veillon - Jean-Baptiste Boelle -
Gildas Boelle - Eric Barret - Kristen Nogues -
Jacky Molard - Patrick Molard

"LA BRETAGNE FETE
PER JAKEZ HELIAS"

80 ans de Pierre Jakez Helias
Lucien Gourong - Alain Le Goff - Patrick
Ewen - Mafel Ohin - Contours
Pierre Menoret - Gilles Servat - Marie-Aline
Lagadic - Chanteurs
Le groupe GWERZ
Le bagad de SAINT-MALO
LES CHIEFTAINS

XVe
ASSEMBLEES
GALLESES

Lundi 18 juillet - La Chêze

* 21 h, cafés et places du bourg
Animations gratuites, "musique, chants et con-
tes de Haute-Bretagne"

Mardi 19 juillet - La Chêze

* 21 h, salle de l'évang
Veillée du pays de Loudéac sur le thème "Ma-
riage et maunariés"

Mercredi 20 juillet - Le Cambout

* 21 h, "théâtre de verdure" du Gué aux Loups
Duo Bertrand, Brou/Guilou "Musique et chants
du marais breton vendéen"

Jeudi 21 juillet - St-Etienne

* 21 h, "Fiscarie chaude"

"Histoire et musique du pays de Plougenast"

Vendredi 23 juillet - La Chêze

* 21 h, manoir
Soirée diatonique avec J. Beauchamp, Y. Dour,
P. Lancien, A. Penneç.

Samedi 24 juillet - Plumieux

* 20 h, salle des fêtes
Repas chanté "les paillard d'innent"
Riguedau - fest-noz "à travers le pays gallo"
avec les Mangeuses d'oreilles, frères Bardoul,
Y. Dour, Bourdin/Jouin, Brou/Guilou, Clessin/
Quimbert, Chiens jaunes, P. Calvez, Bonnal/
Bridier/Molac, P. Cordonnier et la Bouèze,
James/Ernel/Leblanc, Chantous d'Loudia, I.
Lahais...

Dimanche 25 juillet - La Chêze

* 12 h, fête galloise organisée par les
associations de La Chêze
Repas, musique, jeux gallo...

Renseignements et inscriptions

- M.N. Le Maphan - Le Randerff
22530 CAUREL - Tél. 96 26 06 74
- D. Jumel - La Vallée - 22210 PLUMIEUX
Tél. 96 25 57 77
- CAC SUD 22 - Rue Pasteur
22600 LOUDEAC - Tél. 96 28 28 77

Mûr de Bretagne

6^e FESTIVAL
des Arts Traditionnels
1994

Lundi 11 juillet

Concert "Di ha Daou",
chapelle Ste-Suzanne

Mercredi 13 juillet

10 h : Initiation aux jeux bretons
10 h : Stage de danses bretonnes (enfants)
14 h : Stage de danses bretonnes (adultes)
foyer culturel
20 h 30 : Soirée Bretagne - Dinan-Rostrenn
foyer culturel

Jeudi 14 juillet

10 h : Randonnée patrimoniale (R.V. office
du tourisme)
21 h 30 : Placitric - Lochryan PIPE BAND
(Ecosse)

Vendredi 15 juillet

11 h 30 : Apéritif-concert : Irlande
place de l'église
14 h : Stage de danses irlandaises
14 h : Stage d'accordéon irlandais
foyer culturel
20 h 30 : RUN of LITTER (Ecosse)
ARGENTINE - foyer culturel

Samedi 16 juillet

10 h à
17 h : EXPOSITION ARTISANALE
place de l'église
Animation musicale : Irlande, Ecosse,
Bolivie
20 h 30 : IRLANDE-BULGARIE
foyer culturel

Dimanche 17 juillet

12 h : Apéritif-concert : Bagad Sant Erwan
Buby
20 h 30 : MEXIQUE - foyer culturel

ST-LOUP 1994 - GWENGAMP

20-21 AOÛT



Championnat de Bretagne de la Danse

- PROGRAMME -

Samedi 20 août

17 h : Challenge de la Dérôbée, centre ville
20 h 30 : Parc de Kergoz
Concours de danses dans la forme traditionnelle

Dimanche 21 août

14 h 30 : Place du Centre
Finale des épreuves scéniques

Groupes Finalistes -

1^{re} catégorie : Naoned Nantes
Mériadec
Auray
Kerfeunteun - Quimper

2^e catégorie : Dinan
Cléguérec
Rostrrenen
St-Pol de Léon



Mériadec

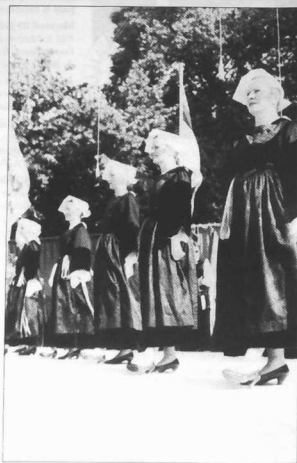


Nantes



Kerfeunteun

Photos G. Jégou



Auray



"Jean II de Rohan" : pas couru d'avance que ce livre accroche le lecteur. Toujours le cercle vicieux : on achète un ouvrage quand on connaît au moins quelque peu le sujet ; sinon, on hésite à s'aventurer sur un terrain inconnu. Et l'auteur, lui, a précisément rédigé son travail pour faire connaître ce ou celui qui n'est pas connu. Mais, le sous-titre éveillé l'attention et un breton ne peut qu'être avide de connaître tout ce qui touche à l'indépendance bretonne. C'est peut-être parce que si, après cinq siècles, subsiste, encore vivace, un sentiment d'identité bretonne, la Bretagne, pendant près d'un millénaire, a été maîtresse de ses destinées, comme on pouvait l'être en ces temps lointains.

Le premier personnage en jeu pour la Bretagne en cette tranche dramatique de l'histoire bretonne est évidemment le duc de Bretagne, François II (1458-1488) (puis sa fille, la duchesse Anne). Mais le second et ce n'est pas rien car il s'agit du compétiteur au pouvoir ducal, c'est le vicomte Jean II de Rohan (1452-1516). Dès lors, rien de surprenant que, tout au long des 600 pages d'un fort volume, se déroulent les mille détails de ces années cruciales pour la Bretagne. Et Yvonig Gicquel est là dans son élément. Avec une érudition stupéfiante, il s'attarde sur les généalogies de ces personnages de premier et même de second plan. C'est indispensable ; c'est la source même de la compétition, de la revendication des Rohan à la souveraineté sur le duché.

L'auteur domine parfaitement l'époque dans sa structure et dans ses personnages. La géographie de la Bretagne : son rôle de directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, pendant 31 ans, la conduit à en avoir une connaissance approfondie ; et il sait parfaitement qu'on ne comprend le présent qu'en connaissant bien le passé. Et le

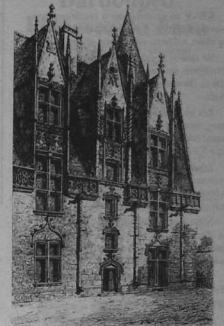
passé, ce sont les hommes qui l'ont fait. Plaise ou non, qualités et défauts des chefs d'Etat sont l'élément essentiel qui façonne l'évolution historique d'un pays. Depuis Jean IV, et surtout Jean V, le système administratif du duché était calqué sur celui du royaume, lui procurant même efficacité. François II a gardé, lui aussi, ce souci de maîtrise du duché, surtout par le choix des meilleures alliances en face de ses adversaires. Son adversaire premier était Louis XI, pour qui tout moyen était bon et après lui sa digne fille, Anne de Beaujeu.

Si François II avait le sens général de la politique qui s'imposait à lui, il n'avait pas souplesse et prudence de caractère avec son proche entourage ; et sa maladresse de comportement lui aliéna sa haute noblesse, dont plusieurs membres, parmi lesquels Jean II de Rohan, à la suite de quelque vexation, se firent les fâux du roi. Trahison ? A nos yeux, oui ; à leurs yeux, non. Paradoxalement, ce faisant, ils croyaient agir pour le bien de la Bretagne : le duc s'était entouré de trop d'"étrangers", situation insupportable qui ne pouvait être bénéfique au pays. Et ces nobles bretons, en 1484, au Traité de Montargis, en arrivèrent à vendre la Bretagne au roi. (Jean II ne la pas signé). Des places-fortes de zone frontalière sont livrées par leurs chefs ; des troupes françaises pénètrent en Bretagne, plus nombreuses que ne l'avait prévu leur accord. Et les yeux ne s'ouvrent guère. Résultat : Saint-Aubin-du-Cormier, 28 juillet 1488. Jean II est dans les rangs des troupes royales ; son fils aîné y est tué dans les rangs de l'armée ducal ; pour la Bretagne. Un mois après, le duc meurt. Anne, sa fille aînée, est à la tête du duché ; elle n'a pas 12 ans.

Jean II finit par se rendre compte qu'il n'a pas à compter sur le roi pour être reconnu duc de Bretagne. Là avait été son espoir. Vicomte de Rohan, il a joué un jeu de dupes. Mais son intérêt pour l'aventure bretonne n'a pas failli. L'armée royale continue à grignoter la Bretagne. En fin de compte, pour que le pays retrouve la paix, Anne, assiégée dans Rennes, accepte d'épouser le roi en décembre 1491. Finies ses espérances. Jean II y va d'un essai de complot, vie démantelée (et sans représailles royales...) Echec pour lui-même. Jean II transfère son espoir sur l'un de ses descendants, rêvant d'un mariage de deux de ses fils avec Anne ou plus tard Claude et Renée, filles d'Anne et de Louis XII : on ne sait jamais. En tous cas, et désormais jusqu'à la fin, il restera fidèle à Anne de Bretagne.

Question. Si François II avait accepté le mariage d'Anne avec Jean II, la Bretagne aurait-elle gardé son indépendance ? En juge lucide, Yvonig Gicquel ne le croit pas. Trop de déséquilibre entre une Bretagne ruinée par les troupes, amies ou ennemies, et un roi déchargé du handicap de la Guerre de Cent Ans et muni d'une armée modernisée. Seule solution réaliste : défendre pied à pied contre l'avidité royale des dernières prérogatives qui restaient à la

Bretagne : chancellerie et auto-administration. Anne s'y voua et, après elle, les Etats de Bretagne jusqu'à la capitulation forcée de 1532, dont les clauses ne furent même pas respectées par la puissance royale des années suivantes. Mais ceci est une autre histoire.



Jean II de Rohan, avant même d'abandonner ses rêves politiques, avait traduit sa passion pour la Bretagne et sa culture dans des constructions où s'épanouissait un art architectural et sculptural de haute qualité : châteaux, dont la merveille de Josselin, manoirs, églises, chapelles, dont cette perle de Kernascledén, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Jean II disposait, dit-on, de grandes richesses : pouvait-il en faire meilleur usage ?

Avec ce dernier des trois volumes sur les Rohan, célèbres en Bretagne, célèbres même en Europe, on comprend qu'Yvonig Gicquel, fils de Josselin, ait voulu les faire connaître, en dire les grandeurs méritées, leurs faiblesses aussi et leurs erreurs : l'auteur veut rester serviteur de la vérité. Il l'a fait, riche de sa puissante érudition, et dans le meilleur style d'historien moderne, clarifiant pour le lecteur et le chercheur son texte, par des tableaux, cartes, graphiques, bibliographie et index détaillés. Enrichissant sur le sujet, c'est tout dire. Plaisir d'apprendre ! Plaisir de lire !

Joseph Chardonnet.

JEAN PICCOLLEC



COOP BREIZH

Stages

KEMENNADENN

KEAV SKOL - HANV BREZHONEK
17 - 23 A VIZ GOURE
24 - 30 A VIZ GOURE

KEAV zo ur skol-hanv e brezhoneg penna-henn, krouet e 1947, ha dalc'het e SKAER bep bloaz, e dibenn miz Gouere abaoe 1977.

Er skol-se e vez degemeret kement hini a fell dezhan studian ha komz brezhoneg e-pad eizhvez (kentan pe eil sizhun) pe e-pad pennektez.

Ret eo koulskoude gouzout un tamm brezhoneg, bezan studiet ar yezh e-pad bloaz da vihanan, rak ne vez graet nemet gant ar brezhoneg e KEAV.

Efedus eo an doare, pa vez gwellaet kalz brezhoneg ar studierien, ha gantan eo deuet brud ha berzh KEAV : kalz e gelaerieren brezhoneg hiziv zo bet stummet er skol-hanv.

N'hallomp nemet alian skol-hanv KEAV, eta, dar re a glask kaout ur stummadur e brezhoneg pe dar re a fell dezho mont war-raok gant studi ar yezh en un endro brezhonek.

Sonjijt eta abred a-walc'h er skoazell a c'hall KEAV rein dan deskidi da beurzeskin ar yezh : bep bloaz e rankomp dinac'h tud.

- Evit kaout disklariadurioù skrivan da :
KEAV - 22 heni Moulouien - 29000 KEMPER

KEAV est une école d'été en breton, créée en 1947, qui se tient tous les ans, depuis 1977, à SKAER, près de Rospenden, pendant la deuxième quinzaine de juillet.

Nous accueillons tous ceux qui veulent étudier et pratiquer la langue bretonne, soit pendant l'une des deux semaines proposées, soit pendant les deux.

Le niveau minimum requis est l'équivalent d'une année d'études.

A KEAV, le breton est la seule langue utilisée.

Cette formule garantit aux étudiants de breton un rapide progrès dans la pratique de la langue. Notre efficacité vérifiée depuis plus de quarante ans a fait notre succès : beaucoup d'enseignants de breton ont été formés à KEAV.

L'école d'été de KEAV est donc tout à fait recommandée à tous ceux qui recherchent une bonne formation en breton ou qui souhaitent plus simplement améliorer leur pratique de la langue dans un environnement favorable.

Vous voulez vraiment apprendre le breton ? Nous pouvons vous y aider. Mais prévoyez assez tôt votre participation. Tous les ans, les effectifs sont complets.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

KEAV 22 heni Moulouien -
29000 KEMPER



Centre PER ROY

Stages et animations 1994

STAGES LONGS	du au	30 Juillet 4 Août	28 Août 2 Sept	FORMATEURS
ACCORDÉON DIAT. Début.	*	*	*	Patrick BARDOUL
ACCORDÉON DIAT. Cont.	*	*	*	Yann DOUR
ACCORDÉON QUÉBÉCOIS	*	*	*	Philippe BRUNEAU
VIOLON traditionnel	*	*	*	Jean-Yves BARDOUL
CLARINETTE	*	*	*	Pierrick LEMOU
BOMBARDE	*	*	*	Yves LEBLANC
CLARINETTE	*	*	*	Christophe CARON
CLARINETTE	*	*	*	Marc JACQUIER
FLÛTE TRAVERSÈRE	*	*	*	ALLORY / VEILLON
HARPE CÉLTIQUE	*	*	*	Anne-Marie JAN
DANSES IRLANDAISES	*	*	*	Maire et Colette
DANSES BRETONNES	*	*	*	Yves LEBLANC
DANSES BRETONNES	*	*	*	Moniteurs de Kendal'h
DANSES DE SOCIÉTÉ	*	*	*	Isabelle RAJALU

Prix des stages : Juillet et Août = 1 825 F (hébergement + pédagogie)

AGENDA :

11 - 12 - 13 novembre 1994	LE RENDEZ-VOUS DES CAJUNS MELODEON DANSES CAJUNES et TRIANGLE GUITARE et CHANT BOUFFE CAJUN ET CONCERTS SURPRISES	Eric MARTIN Yann DOUR Charlie CAUGANT et Vincent GIARUSSO Alain SERRES
----------------------------	---	---

3 jours = 850 F

UNIVERSITE D'ETE 1994

L'association Etudes et Recherche en Bretagne organise entre le 11 juillet et le 27 août 1994 une université d'été à Lorient.

L'édition 1994 fait appel à de véritables spécialistes et offre la possibilité à tous d'accéder à la connaissance dans les domaines les plus variés.

Le programme s'organise autour de nombreuses interventions de chercheurs, économistes, historiens, universitaires, personnalités culturelles, etc.

L'université d'été 94 a sélectionné sept thèmes de réflexion rattachés à une actualité assez économique, culturelle que scientifique. Les débats se concentrent sur :

- l'Art: Atlantique
- le modèle agricole breton
- la mer en Bretagne
- l'Europe préceltique
- la découverte du monde celtique
- les balkans ou les erreurs de l'occident
- l'eau en Bretagne.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès de :

l'U.E.B.
BP 251 - 56102 Lorient
Tél. 97 64 19 90

Formation des enseignants

DANSE, MUSIQUE ET CHANT TRADITIONNELS A L'ECOLE

Ce stage s'adresse aux enseignants et aux éducateurs désireux d'intégrer la musique et la danse bretonnes au sein de leurs activités, quelle que soit leur degré de connaissance en la matière.

* découverte et acquisition d'un large répertoire traditionnel (danses, danses-jeux, chansons, folklore enfantin...) et analyse de ses composantes.

* élaboration d'une pédagogie, approche rythmique de la danse.

* étude des différents champs d'exploitation (avec des exemples d'expériences concrètes).

* état des sources de répertoire et des supports pédagogiques existants : éditions sonores et écrites, vidéos, organismes de consultation et de formation.

* apprentissage de jeux rythmiques ; étude et pratique des principales formes, figures et pas de danse.

NB : Le répertoire abordé sera principalement celui de Haute-Bretagne.
MATERIEL : papier, crayon, magnétophone, votre instrument de musique si vous en jouez.
DATES : 11 - 12 - 13 Novembre 1994.
RENSEIGNEMENTS : Centre Per Roy - Ti-Kendal'h 56350 ST-VINCENT-SUR-LOUST Tél. 99 91 28 55 - Fax 99 91 39 09

Keleier

O.B.E. Organisation des Bretons de l'extérieur

L'O.B.E. est une organisation active qui s'attache à promouvoir partout dans le monde notre pays - la Bretagne - et à renforcer les liens culturels entre tous les bretons et, parmi eux, ceux de la diaspora.

Cet été encore se dérouleront deux manifestations importantes :

- le 5^e Forum International de TREVAZ le samedi 30 juillet, au château de Trévez à Saint-Gouezec, dont l'O.B.E. est co-organisatrice. A cette occasion, se déroulera l'Assemblée Générale de l'Association des Amis de "Breiz a Paris" qui se développe bien à l'heure actuelle.

- la réunion annuelle d'été de l'O.B.E. à Melgven, le samedi 20 août, consacrée aux "Atouts de la Bretagne dans l'Europe de Maastricht" : potentiel économique, présence à l'étranger, rayonnement culturel.

Institut de Locarn

CONSTRUIRE L'AVENIR EN BRETAGNE INTERIEURE

Où situer Locarn sur la carte européenne ? Locarn est en Suisse italienne mais Locarn en plein cœur de Bretagne centrale, près de Ros-trenen. Ancienne seigneurie médiévale implantée à proximité du point central de l'Armorique romaine, Locarn avait disparu du paysage breton jusqu'à ce que Joseph Le Bihan décide d'y accueillir cadres et dirigeants en mal de réflexion et de formation. Tout le paradoxe est là : dans cet endroit reculé, placé sous le signe de l'intelligence, les décideurs marquent une pause, échangent leurs expériences, peaufinent leurs stratégies internationales et construisent la Bretagne du futur.

Avec l'appui des plus grands noms de l'économie bretonne, l'Institut de Locarn organise stages et séminaires depuis la mi-février.

8 - 9 - 10 juillet 1994

20^e anniversaire du Cercle Celtique Dardouped Plovezh du Faou

08 juillet - CONCERT église paroissiale Kannerien Sant Karanek

09 juillet - Grand FEST-NOZ

10 juillet - FESTIVAL

- 11 h 00 : D'Affilé
- 14 h 30 : Spectacle
- Bagad Concarneau
- Cercles Plovezh Dardouped, Spézet, Carhaix
- Châteaulin, Morlaix, Plovezh du Faou

Parlement de Bretagne

25 millions de francs en dons

L'Association pour la Renaissance du Parlement fait ses comptes. A la date du 2 mai, près de 25 millions de francs lui avaient déjà été versés. Parmi les donateurs, notons les communes de Brest, Nantes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Cesson-Sévigné, Vouziers, Pacé, Plouer, Thorigné, Montgermont, Pléneuf-Val-André, Diné, Lécousse, Malignon, Torcé, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, de Loire-Atlantique et de Seine-et-Marne, le Conseil régional de Franche-Comté, la Commission européenne, etc.

Le produit des ventes du numéro spécial d'Ouest-France sur le Parlement et d'une cassette vidéo réalisée par France 3 Ouest sera réservé à l'association. Même démarche pour une équipe d'universitaires, juristes et historiens qui prépare la publication, avec des éditeurs, studios de création et imprimeurs bretons, d'un ouvrage sur le Parlement.

A noter encore les initiatives des entreprises Keroler et Tobalot qui versent à l'association un pourcentage du prix de vente de certains produits. Ces dons (5 millions de francs) s'ajoutent aux subventions de la Ville de Rennes (5 millions de francs), du Conseil général d'Ille-et-Vilaine (5 millions de francs) et du Conseil régional de Bretagne (10 millions de francs).

Par ailleurs, les décors, tableaux et lambris endommagés au cours de l'incendie seront restaurés à Rennes. L'atelier créé dans ce but deviendra, après le sauvetage des œuvres du Parlement, un centre inter régional permanent de conservation et de restauration du patrimoine qui interviendra sur l'ouest de la France.

Festival d'été NANTES

du 5 au 10 juillet 1994
Château des Ducs de Bretagne

Les grands moments :

Mardi 5 juillet - Cour du château
22 h 00 : Création chorégraphique "Signes des temps" Flora Théaïne

Mercredi 6 juillet - Cour du château
20 h 30 : Soirée Carabes
Pan Tonic Steel - Orchestra - Malavoi

Jeudi 7 juillet - Cour du château
15 h 00 : Journée enfants
"A la découverte des cultures du monde"
20 h 30 : Soirée Celto Rock
Tayfa - The Pogues

Vendredi 8 juillet - Cour du château
Nocturne : 19 h 30 - 3 h
"Rencontre avec le monde"

Samedi 9 juillet - Rues du centre-ville
19 h 00 : Parade des sonneurs
avec des groupes d'Ecosse, Bretagne et Asturias

Cour du château
Nocturne 19 h 30 - 3 h
"Nuit des pays Celtes"

Dimanche 10 juillet - Rues du centre-ville
19 h 00 : Parade de clôture

Cour du château
15 h 00 : Fest-Deiz
Tan Bainty
20 h 30 : Soirée de clôture

5^e Forum International de Trévez

SAMEDI 30 JUILLET 1994

Programme prévisionnel -

09 h - ACCUEIL des invités
09 h 30 - FORUM ECONOMIQUE
"BRETAGNE-CATALOÛNE"

Allocutions - Bilan du 4^e Forum International de Trévez (groupe de recherches médicales "Bretagne-Québec" - Tables rondes économiques "Bretagne-Catalogne")

12 h - Sous le Grand Chêne
APERITIF D'HONNEUR offert par la Cave Coopérative Catalane "La Balenque" organisé par l'Amitié des Bretons de Calais

13 h - DEJEUNER D'HONNEUR dans les salons du château organisé par la Fédération des Bretons de Paris

19 h - APERITIF D'HONNEUR offert par la Municipalité de Châteauneuf-du-Faou

19 h 30 - DINER-DEBAT du Club de Bretagne dans les salons d'honneur du château

Keleier

Les pèlerins du Tro Breiz

Du 2 au 6 août 1994, l'association "Chemins du Tro Breiz" propose d'emprunter l'itinéraire mystique des bretons du Moyen-Âge, sur la Route des Titans, une première étape de 120 km de Quimper à Saint-Pol de Léon. La randonnée du Tro Breiz sillonne les campagnes finisériennes, de chapelles en abbayes, retrouvant et jalonnant les antiques voies romaines, les humbles sanctuaires et oratoires, gardiens tutélaires des villages et des champs.

Départ : place de la cathédrale de Quimper le 2 août à 14 h (stand d'information dès 10 h sur la place).

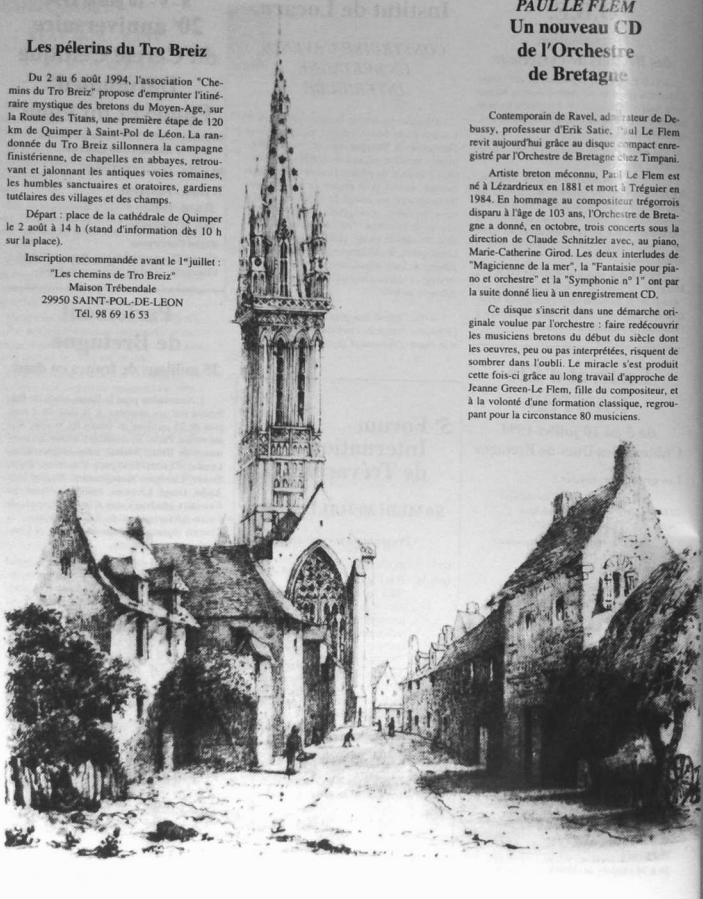
Inscription recommandée avant le 1^{er} juillet :
"Les chemins de Tro Breiz"
Maison Trebendale
29950 SAINT-POL-DE-LEON
Tel. 98 69 16 53

PAUL LE FLEM Un nouveau CD de l'Orchestre de Bretagne

Contemporain de Ravel, admirateur de Debussy, professeur d'Erik Satie, Paul Le Flem revit aujourd'hui grâce au disque compact enregistré par l'Orchestre de Bretagne chez Timpani.

Artiste breton méconnu, Paul Le Flem est né à Lézardrieux en 1881 et mort à Tréguier en 1984. En hommage au compositeur trégorrois disparu à l'âge de 103 ans, l'Orchestre de Bretagne a donné, en octobre, trois concerts sous la direction de Claude Schnitzler avec, au piano, Marie-Catherine Girod. Les deux interludes de "Magicienne de la mer", la "Fantaisie pour piano et orchestre" et la "Symphonie n° 1" ont par la suite donné lieu à un enregistrement CD.

Ce disque s'inscrit dans une démarche originale voulue par l'orchestre : faire redécouvrir les musiciens bretons du début du siècle dont les oeuvres, peu ou pas interprétées, risquent de sombrer dans l'oubli. Le miracle s'est produit cette fois-ci grâce au long travail d'approche de Jeanne Green-Le Flem, fille du compositeur, et à la volonté d'une formation classique, regroupant par la circonstance 80 musiciens.



Keleier

Prix Hervé LE MENN 1994 Anna Vari ARZUR

Anna Vari ARZUR, née à Plouvien (Finistère) en 1925, est l'aînée d'une famille d'agriculteurs de quatre enfants. Elle entre à l'école à l'âge de sept ans sans connaître un mot de français. En 1939, après son brevet d'étude, elle commence à enseigner à l'école Notre Dame de Lourdes à Lesnoy-sur-Risle. En 1939, elle entre au Noviciat des Soeurs de l'Immaculée à Saint-Méen-Le-Grand et prononce ses premiers vœux en 1942. Après avoir obtenu son baccalauréat, elle reprend l'enseignement tout en préparant d'autres diplômes. De 1968 à 1986, elle assure, pour l'enseignement privé, une fonction de conseillère pédagogique dans plusieurs cadres dont celui de la langue bretonne à partir de 1978.

Par ailleurs, Soeur Anna Vari Arzur a obtenu le certificat puis le certificat supérieur d'études celtiques à la Faculté de Brest. Elle a également longtemps travaillé au Bleu Brug. Choisie en 1993 comme lauréate du Prix Hervé Le Menn, elle a également, peu de temps après, été décorée du Collier de l'Herminette. Soeur Anna Vari Arzur fait actuellement partie de la Communauté bretonnante du Minibi-Levenez à Treflevenez.



SKOLIG AL LOUARN

L'association Skolig al Louarn, fondée en 1983 et animée par Soeur Anna Vari Arzur, est issue d'un projet pédagogique visant à créer, à Plouvien, un centre culturel comportant bibliothèque, ludothèque, et musée.

Soutenue par le Conseil Municipal puis par le Conseil Général du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne, Skolig al Louarn s'installe en 1985 dans un ancien presbytère de Plouvien. En 1987, l'association se lance dans l'édition de livres pédagogiques ("Dis, raconte-moi la Bretagne" (1987), "Pa ri ti to" (1988), "Dis, montre-moi la Bretagne" (1989)), ainsi que d'ouvrages d'Histoire locale écrits par Louis Rothoel. Dans le même temps, Skolig al Louarn reçoit des subventions pour promouvoir la langue bretonne dans les écoles maternelles et primaires privées du Finistère. En conséquence, elle met en place un service pédagogique d'animateurs et donne l'impulsion pour la création des premières classes bilingues. Dans le Centre Culturel récemment rénové après une longue fermeture, Skolig al Louarn offre à ses visiteurs un musée d'outils agricoles et diverses expositions sur l'histoire ou l'environnement. Des cours hebdomadaires de breton sont également dispensés aux enfants et aux adultes.

SKOLIG AL LOUARN,
BP 13, 29860 PLOUVIEN
Tel. 98 40 00 64

TI-KENDALC'H recherche

pour l'incorporation de novembre 1994

OBJECTEUR DE CONSCIENCE

DESCRIPTION DU POSTE :

- * Conditions de base : sensibilisation au milieu naturel
- * Tâche principale : l'objecteur participera à l'encadrement des enfants sous la responsabilité de l'animateur-nature pour l'activité classes vertes et rousses.
- * Participation à l'animation générale et aux tâches communes
- * Etre issu du milieu culturel breton serait un plus très apprécié

Envoyer C.V. à : Guy LE BARBENCHON
Centre Per Roy - Ti-Kendalc'h
56350 ST-VINCENT-SUR-ROUST

NAONED NANTES

présentera
son prochain spectacle
à Nantes
le dimanche 2 octobre à 15 h

Le spectacle se déroulera
dans le cadre du festival Celtomania



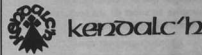
Skol-Veur Breizh-Uhel CRASH COURSE

Adalek ar Merc'her 6 a viz Gouere, en endevrezh betek ar Merc'her 13 a viz Gouere diourzh an noz, e vo dalc'het ar c'hCrash Course hevlene.

Tud cus an holl liveoù a vo degemeret, tud na ouzont ger ebet evel tud meur a vloavezh studi ganto d'ja.

Dindan renerzh pedagogel Lukian Kergoat e vo ar staj-man.

Evit lakaat e anv mont e darempred gant ar SEFOCEPE, Skol-Veur Rouchon II - Breizh-Uhel, Kampus La Harpe, Ball Enez-Frans, 35044 Rouchon Cedex. Pgs. : 99 54 66 23



C'HOULEC'H NEVEZ NOUVELLE ADRESSE

15e viz Mesheven - A partir du 15 juin 1994
B.P. N° 20
12, rue Nationale
AN ELVEN / ELVEN 56250
Pgs / Tél. 97 53 31 35
Plr / Fax 97 53 30 44

13^e BREIZ A GAN



LANDREGER TREGUIER

Disul 4 e viz Kerzu
Cathédrale

Dimanche 4 Décembre 94

Keleier

Diskouezadeg istor "Mikael an Nobletz hag e amzer" e Plougerne

Ar Rouanez,
etre miz Even ha miz Gwengolo
(Divyezhek e vo an diskouezadeg)

Ganet e Plougerne e 1577 e Maner Kerodern. Goude bezan bet skoliere e Bourdel hag e Ajen eo beleget e Pariz. Ne fell ket dezhan chom person en ur barrez bennak na kaout ur garg uhel en e kopti. Tremen a ra ur bloavezh war tevennoù gwez Tremenach a-raok en em lakaat d'ober misionoù e Bro-Leon (Enez Vaz, Molenez, Eusa, Konk, Plougouven, Landerne), Treger ha Kerne (ar Faou, Konkern, Bro-Vigouenn, Ar Chap, Enez Sun). Chom a ra a-agent vloaz e-touez pesketerien Douarnenez a-raok en em dennan e Konk-Leon betek ar marv (1652). Savet en deus un doare nevez d'ober skol d'e barrezioniz, ar "charthennoù livet" (a deui da vezan an Taolennoù diwezhatoc'h); lakaat a ra mervel devot d'e sikour... A-raok mervel e lakaio an tad Julian Maner da vale war e rouoù ha da ober ar misionoù war an ton bras...

Titouroù e Ti-Kêr Plougerne pellgomz d'an niv. 98 04 71 06 - Ti an Touristelezh : 98 04 70 93 - Mirdi ar Misionoù.

Un CD pour DIWAN

Le comité de soutien de l'école Diwan de Brest est heureux de vous proposer un disque de musique traditionnelle dont la vente est destinée à soutenir Diwan.

Un mot sur ce disque. Il est dédié à "Bastian ar Soner", un des meilleurs sonneurs de bombardé de la première moitié du siècle, originaire de Plouyé. Les airs de ce sonneur ont été collectés par Paolig Monjarret et c'est ainsi qu'Hervé Cam, petit-fils de Bastian, a pu réaliser ce disque. Deux des meilleurs sonneurs actuels jouent sur ce disque : Yann Baron et Kristian Anneix.

Le but d'Hervé Cam était d'honorer son grand-père mais aussi de venir en aide à Diwan : le produit de la vente de ce disque sera donc donné à Diwan. Malheureusement, Hervé Cam nous a quittés subitement en fin d'année dernière. C'est donc son fils, également prénommé Hervé, qui continue l'oeuvre de son père. Voilà comment nous est offerte l'occasion de diffuser ce disque au profit de Diwan.

Le disque est disponible dans les écoles Diwan au prix de 120 F ou par correspondance en adressant un chèque de 125 F à l'une des deux adresses suivantes :

Dominique CHORLAY Hervé CAM
Kerourin Hent Kan an Avel
29280 Plouzane 29263 Locmaria-Plouzane

Nouveaux groupes Kendalc'h

Bienvenue aux nouveaux groupes
adhérents de Kendalc'h :
- St-Servan
- Lanvollon

Cercle Celtique "GWIK-ALET" de St-Malo St-Servan - Bretagne

Créé en 1966, "Gwik-Alet" est un ensemble folklorique breton basé sur l'ancienne commune de St-Servan, aujourd'hui quartier du grand St-Malo.

A l'époque Gallo-Romaine, St-Servan, berceau de l'agglomération malouine, fut une préfecture connue sous le nom de ALET. Le mot "GWIK" est un vieux mot breton, remplacé par le mot "PLOU" signifiant pays, paroisse. Le nom du groupe signifie le pays d'Alet, le pays de St-Servan.

Les danseurs se présentent dans un costume de l'ancienne marine. Quant aux danseuses, c'est dans quatre costumes différents qu'elles se présentent. Le premier d'entre eux, le plus souvent porté, est un costume de fête de la région malouine d'un coloré rappelant la flore côtière de notre littoral. Les trois derniers sont des costumes de travail datant de l'époque 1850-1860, résultat d'un travail de reconstitution : paysanne, pêcheuse et laitière des bords de Rance. Les coiffes sont du type catiole à ailes rebrossées.

La Bretagne est le pays de la diversité où chaque région possède son parler, son costume, sa musique, ses danses et ses traditions. Jusqu'à ces dernières années, il ne serait venu à l'idée de personne de danser autre chose que ses propres danses. La nature des danses bretonnes est extrêmement diverses. Avoir la chance d'être originaire d'une contrée riche dans son patrimoine, c'est un regard sur différentes régions de Bretagne que le Cercle Celtique "Gwik-Alet" propose au cours de ses spectacles, dans une version scénographique plus ou moins élaborée.

L'accompagnement musical est assuré par différentes formes d'association faite à partir du binou braz, la bombardé, la clarinette, la vielle, la veuze, l'accordéon diatonique et différentes flûtes, suivant les terroirs présentés. N'oublions pas le support vocal sous diverses formes.

Depuis sa création, le Cercle Celtique "Gwik-Alet" a eu l'occasion de se produire dans les principales fêtes en Bretagne. Son succès a vu sa continuité en France mais aussi en Europe : Angleterre (1986), Belgique (1971-1987-1988-1989-1990-1992-1993), Bulgarie (1990), Pologne (1993).



SKOL VREIZH N° 31

Le Loup dans les traditions de Bretagne

Voici un siècle que les loups ont disparu de Bretagne. Pourtant, ils sont encore présents dans les mémoires et l'enquête de François de Beaulieu fait une large part aux témoignages qu'il a recueillis.

Ce sont ces témoignages, confrontés à ceux des chroniqueurs, des folkloristes, des chasseurs et des scientifiques qui permettent d'apporter un éclairage inattendu sur la longue cohabitation des loups et des hommes en Bretagne.

Les loups mangeaient-ils les hommes comme l'affirment de nombreux auteurs ?

Les loups mangeaient-ils de la terre comme l'affirment de nombreuses traditions ?

En répondant à ces questions, François de Beaulieu montre la cohérence des savoirs, des croyances et des pratiques populaires concernant les loups.

SKOL VREIZH
LECOLE BRETONNE : CIVILISATION
BRETONNE - REVUE TRIMETRIELLE
20, rue de Kersoff - 29600 MORLAIX
20, strada Kersko - 29600 MONTRouLES

Keleier

Ensemble choral "Kanerien Sant Karanteg" - SORTIE DU 4^e ALBUM -

Cet ensemble créé en 1976, s'enrichit chaque année de nouveaux chanteurs, unis par l'amour de la belle musique, dirigés par Thierry Bara, chef de chœur et compositeur.

Bienôt 20 ans et la naissance du 4^e album. La pièce principale qui donne son nom à l'ouvrage "LE TRIBUT DE NOMINE" - Droug Kinaig Neunadigou - tirée du Barzaz Breizh, est une création originale, mise en musique par Thierry Bara pour chœur, solistes et orchestre, interprétée par l'ensemble choral Kanerien Sant Karanteg et l'ensemble instrumental d'Armor composée de 16 musiciens.

A cette oeuvre s'ajoutent d'autres chants traditionnels comme "Matilin an Dall", "Son an Tantal" et le "Kenaud" plébiscité par de nombreux auditeurs, ainsi que des créations : "Henchou" et "Eiai ar Mor".
Le choix des oeuvres présentées, la rencontre des instruments et des voix donnent une nouvelle dimension à l'ensemble vocal carantécois.

Cet album sera disponible à compter du 15 juillet 1994. S'adresser à M. LE REST - rue de Kerhallic - 29660 CARANTEC.
CD : 150 F - K7 : 90 F - Frais d'envoi : 12 F.



CALENDRIER 1995

Passez vos commandes

-TARIFS-

Par 200 exemplaires et plus	20 F l'unité
100 exemplaires et plus	25 F l'unité
Moins de 100 exemplaires	30 F l'unité

Les frais de transports seront facturés en sus.

Comme chaque année, il est possible d'effectuer un repiquage à partir d'une commande de 200 exemplaires (nom de votre groupe ou publicité).
Prix T.T.C. 700 F.

Nous vous remercions par avance pour la rapidité de vos envois.

Joindre S.V.P. un règlement de 50 % minimum à la commande par un chèque à l'ordre de KENDALCH.

Keleier

La parole aux lecteurs...

L'accompagnement de la danse bretonne par le chant, il faut bien le reconnaître, occupe une place relativement modeste au sein des Cercles. Les instruments par leur clinquant, les cassettes audio par leur facilité d'emploi, ont pris une place prépondérante.

Pourtant, la pratique courante du chant serait bien utile pour les Cercles démunis d'instrumentistes et donnerait un autre relief à la danse en permettant de mieux l'appréhender, de la comprendre. Cette pratique du chant collectif serait aussi source d'homogénéité du groupe, permettrait à ses membres de mieux participer et serait source d'un peu plus de convivialité.

La musique à danser n'est pourtant pas inexistante. Elle est même abondante mais dispersée dans de nombreux ouvrages ou supports audio accompagnés ou non d'une partie soignée permettant de la redécouvrir à l'aide d'un instrument !!

Comment pourrait-on améliorer cette situation et procurer aux Cercles un chant directement exploitable après une simple écoute et à l'aide d'un texte écrit ?

L'action pourrait être menée de la manière suivante :

- recensement, terroir par terroir, de chants véritablement à danser et constitution d'un recueil de ces chants. La collecte se ferait tous azimuts ;
- exécution de ces chants par une chorale dont les membres seraient aussi des danseurs afin d'éviter de voir apparaître des flottements, si elles peuvent être agréables à entendre, ne facilitent pas l'exécution de la danse ;
- enregistrement sur cassettes audio des airs retenus, un peu à l'image des cassettes réalisées par Kendal'ch ;
- éventuellement, stages spécifiques pour permettre la découverte et la pratique de ces chants.

J.L. Riégler, Arzon.



20-24 Juli 1994
31 EUROPEADE
Frankenberg Eder

SKOL VREIZH N° 30 Les Chemins de saint Yves



Encore un livre sur saint Yves, diront certains ! Cette fois, l'équipe de Skol Vreizh propose un éclairage original sur Yves Hélor, seul saint dont le culte se soit répandu depuis le Trégor, dans toute la France, en Europe et même au-delà.

Les auteurs de cet ouvrage vous invitent à les suivre sur les pas de saint Yves pour un double itinéraire :

- à travers le temps : une génération aura suffi pour que le curé de Trédrez et Louanec entre dans la légende ; c'est ce personnage historique que Jean-Christophe Cassard a essayé de retrouver, à travers les témoignages recueillis en 1330, lors de l'enquête de canonisation. Désormais, le "saint prêtre" ne cessera plus d'inspirer toute une littérature hagiographique, composée par des religieux comme l'abbé de l'Oeuvre, puis par des auteurs profanes et populaires ; Paolig Combou s'est intéressé à l'un d'eux, Jean Conan qui, au XIX^e siècle, donna sa version, en vers bretons inédits, de la vie de son illustre compatriote.
- à travers l'espace : la tradition orale est passée par là pour donner de saint Yves un portrait inédit. Il restait donc à recueillir dans la mémoire populaire les témoignages oraux transmis à son

sujet, de génération en génération. C'est l'objet du travail réalisé par Daniel Giraudon et Jacques Dervilly. Menant l'enquête en Trégor-Goulo, ils ont découvert les diverses facettes d'un personnage inattendu, souvent éloigné de l'image donnée par les autorités ecclésiastiques. Ils ont retrouvé, dans les chemins creux et tortueux du pays les marques qui permettent de suivre, pas à pas, les itinéraires du saint.

Puisse cet ouvrage éclairer les Erwan, Iwan, Eozen, Cheun, Youenn et Youna, Yves et Yvette, Yvon et Yvonne... sur leur saint éponyme, expliquer à tous la permanence - depuis près de sept siècles ! - d'un culte populaire et induire une réflexion sur l'élaboration d'un mythe, profondément ancré dans les mentalités bretonnes d'aujourd'hui.

Mis Mae 1994,
deiz gouel saint Erwan.

SKOL VREIZH
L'ECOLE BRETONNE : CIVILISATION
BRETONNE - REVUE TRIMESTRIELLE
20, rue de Kerscoff - 29600 MORLAIX
20, strada Kersko - 29600 MONTRouLES

Dalc'homp Sonj

● Mme Annette ROBINO Cercle de Saint-Gildas-de-Rhuys

Madame Annette Robino s'est éteinte à l'âge de 83 ans, le 18 juin à Colpo où elle séjournait en maison de repos.

Fidèle et dévouée présidente du groupe de St-Gildas de Rhuys qu'elle fonda, avec Mme Messner, après une carrière au Sénégal.

Madame Robino était originaire de Pleyben. Ses obsèques ont été célébrées en l'église abbatiale de St-Gildas, le mardi 21 juin, en présence du groupe et de ses amis de Kendal'ch.

● Mme COLSON Cercle de Cancale



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Madame Colson qui dirigea, avec son mari, pendant de nombreuses années, le cercle celtique Cancaeven de Cancale.

Madame Colson a beaucoup œuvré pour la promotion du patrimoine traditionnel Cancais en matière de musique et danses traditionnelles. C'était aussi une spécialiste avertie du costume et le groupe de Cancale a souvent remporté des prix de présentation aux fêtes et festivals.

Créé dans les années 1965, le groupe adhéra à Kendal'ch en 1967, il a cessé ses activités vers 1989.

Toute notre sympathie et notre amitié à Monsieur Colson, son époux, président des Cancaeven.

Disparition du docteur Jean Tricoire ancien président de la Fondation culturelle bretonne



Le samedi 19 mars ont eu lieu, à Châteaubriant, les obsèques du docteur Jean Tricoire, décédé à l'âge de 73 ans. Né le 28 janvier 1921 à Saint-Martin-des-Noyers en Vendée, Jean Tricoire avait fait ses études de médecine à Nantes, se spécialisant dans la pneumo-phisiologie. En 1947, il avait été lauréat de la Faculté de Médecine de Paris pour une thèse sur "les processus de guérison des cavernes pulmonaires tuberculeuses" soutenue le 28 juin 1946. A partir de 1947 et jusqu'à sa retraite, il avait travaillé comme médecin-phisiologue à Châteaubriant, devenant en 1950 membre de la Société de Tuberculose ; en 1953, membre de la Société de Pathologie respiratoire et en 1960, membre de l'association internationale d'asthme. Ses travaux lui valurent dès 1950 d'être lauréat de l'Académie nationale de médecine.

En même temps, le docteur Jean Tricoire avait entrepris un vaste travail de collecte du patrimoine oral du pays de Châteaubriant, parcourant la région pendant des années et recueillant auprès de nombreuses personnes âgées des chants et danses du terroir. C'est lui aussi qui fonda en 1961 le Cercle Celtique de Châteaubriant, toujours bien vivant.

De graves problèmes de santé avaient amené le docteur Tricoire à abandonner progressivement ses différentes responsabilités culturelles à partir de 1980, mais il avait eu la joie de se voir décerner l'année dernière le Collier de l'Hermine, en reconnaissance pour toute son œuvre au service de la langue et de la culture bretonnes. Etant déjà trop affaibli pour venir recevoir lui-même cette haute distinction bretonne, il avait été représenté par une de ses filles lors de la cérémonie de l'Hermine, qui s'était déroulée le 25 septembre 1993 à Dinan, en présence de nombreuses personnalités. La nouvelle de sa disparition a été ressentie avec tristesse dans le mouvement culturel breton.

Brenda Wooton n'est plus ...

Une grande amie de la Bretagne vient de nous quitter à 69 ans, marraine du Festival Interceltique de Lorient, la grande chanteuse cornouaillaise a rejoint Tir na nóg.

Elle a commencé sa carrière dans une association de mineurs cornouaillais ; du blues au jazz, puis à la musique celtique, sa carrière la conduisit sur les scènes internationales.

J.G.



À L'ÉCOUTE D'UNE GRANDE TRADITION

Concours de Brest 1895.
Groupe du Finistère.
Troisième en haut à droite :
A.-P. Guéguen, de Pont-L'Abbé,
que l'on peut entendre
sur ce disque.



UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Pour la première fois sont réunis
l'essentiel des enregistrements
des sonneurs de l'ancienne tradition

Ce disque compact permet de découvrir les plus anciens témoignages sonores existants sur la musique instrumentale bretonne (entièrement restaurés en studio).

Le tout premier, le plus émouvant peut-être, remonte à l'Exposition universelle de 1900 à Paris. Plus tard sont publiés de nombreux 78-tours, enregistrés vers 1930, remarquables documents sur

l'activité de sonneurs de couples réputés au sommet de leur art. Les enquêtes menées par quelques chercheurs dès 1908, puis en 1939 et 1949, et celles effectuées dans les années 1950, 1960 et 1970 par les passionnés de culture bretonne, ont permis également de recueillir la musique de nombreux joueurs de binioù et de bombarde de l'ancienne tradition.



Les enregistrements sélectionnés proviennent de collections privées, ou de celles déposées au musée de l'Homme, au musée national des Arts et Traditions populaires, à la Phonogrammarchiv de Vienne, au CRBC de Brest, à la médiathèque Dastum.

Des musiciens professionnels virtuoses

Salaün, Bodivit, Boissel, Magadur... Une foule d'anecdotes concerne ces musiciens qui ont animé des centaines de noces. Leurs vies sont racontées dans le copieux livret de ce disque compact, réalisé par Laurent Bigot. L'étonnante virtuosité de

certains sonneurs, l'originalité des styles de jeu présentés, seront, à n'en pas douter, une révélation pour nombre de joueurs et d'amoureux de musique bretonne. Voilà donc de solides références sur l'art des sonneurs de couple !



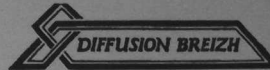
Concours de Plozévet 1933.
J. Kerloc'h et trois des sonneurs de ce disque :
Louis Guéguen, Fañch Bodivit, Lanig Guéguen.
Photo coll. Y. K. ar Gall.

33 MORCEAUX PAR 12 COUPLES DE SONNEURS

• A.-P. Guéguen (Pont-L'Abbé, 1900) • Tanguy/Le Lain (Auray, 1908) • Guéguen/Lebouc (Plozévet, 1925) • Le Guennec/Lebouc (Ploerdut, 1927) • Salaün/Bodivit (Bannalec, 1931) • Le Gall/Le Nouveau (Gouarec, 1932) • Frères Scallour (Saint-Yvi, 1932) • Magadur père et fils (Garnac, 1932) • Le Guennec/Le Car (Pays pourlet, 1937) • Le Breton/Gerbet (Le Faouët, 1939) • Boissel/Le Roux (Tréogat, 1949) • Burguin (Crac'h, 1956) • Foubert (Ploëven, 1965) • Frères Donnio (La Motte, 1966) • Guéguen/Guillou (Fouesnant, 1977).

Anthologie des chants et musiques de Bretagne — Volume 6. 67 mn. 33 morceaux.
Livret 28 p. CD : 120 F. K7 : 90 F.

DÉCOUVREZ LA DISCOTHEQUE D'ARMEN



KERANGWENN - 29540 SPEZED
TEL. 98 93 83 14 - FAX 98 93 89 13

PLADENNOÙ NEVEZ

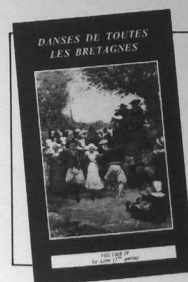
Loïc LE RICHONNE - Jean COATEVAL
Jean-Yves LE CORRE - Yves LE GORRAH
Régis HUBAN - Patrick LEFÈVRE - Eric RIC

22
sailors
and
melodies

Musique à danser de Bretagne

COOP BREIZH
Levrñi - pladennou
LIBRAIRIE - DISQUES

17, staez Denhoët
BP 2542 35036 Roazhon/Rennes
Dg. / TEL. 99 79 01 87



Productions KENDALC'H

VIDEO
Dances de toutes
les Breagnes
Volume IV : LE LÉON
300 F

CD
Cantate
pour la Paix
130 F

En vente à KENDALC'H - BP-C - 56250-FREDIÖN

B.P. N° 20 - 12, rue Nationale - ELVEN 56250

